



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2604
29 juin 2018
1,20 € • DOM: 1,80 €



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Chasse aux migrants, frontières fermées

Refusons la division entre exploités

Non à la barbarie capitaliste



P. BAR / SOS MÉDITERRANÉE

Cheminots
**La réforme
ne passe
toujours pas !**

Page 14

Hôpitaux
**Soignants à bout,
patients
en danger**

Pages 12 et 13

Nicaragua
**La rue
ébranle le régime
d'Ortega**

Page 9

Frontières fermées, migrants refoulés : s'opposer à la barbarie du capitalisme

Après l'*Aquarius*, le *Lifeline*, navire d'une ONG allemande, est bloqué en mer avec 230 migrants secourus au large de la Libye. Les gouvernements italien et maltais refusaient de le laisser accoster. Et la France, qui prétend donner des leçons de morale, se ferme tout autant. On assiste de nouveau à cette situation insupportable, où des femmes, des hommes et des enfants, après avoir traversé l'enfer, sont coincés aux portes de l'Europe.

En Italie, le ministre de l'Intérieur d'extrême droite, Salvini, utilise les migrants pour faire une démonstration de fermeté. Non sans ajouter des propositions dignes des lois raciales du régime fasciste de Mussolini, comme celle de fichier les Roms.

En France, Collomb reprend le langage de l'extrême droite et parle de « menace de submersion ». Il vante son action pour durcir les conditions d'accès à l'asile et, en parallèle, multiplier les expulsions.

Les demandeurs d'asile errent de campement provisoire en centre d'accueil saturé. Macron affirme pourtant que la France « a pris sa part » et menace de sanctions financières les pays de l'Est qui refusent d'accueillir des migrants. Comme si le fait que la France, cinquième puissance économique mondiale, concède l'asile à seulement quelques dizaines de milliers de réfugiés, lui donnait le droit de donner des leçons d'humanité aux gouvernements antimigrants de Hongrie ou de Pologne !

Les dirigeants européens n'ont que le mot « solidarité » à la bouche. Une solidarité à l'image de la société qu'ils défendent ! C'est une série de calculs sordides, pour accorder l'asile à un minimum de migrants et en refouler le plus grand nombre, pour les parquer le plus loin possible de cette Europe des riches. Quitte à ce que la pauvreté s'ajoute à la pauvreté, comme au Niger, vers lequel des dizaines de milliers de migrants sont reconduits, ou au Liban, dont un habitant sur six est un réfugié.

Au sortir de la réunion européenne de dimanche, Macron a osé se féliciter d'avoir écarté les solutions contraires à « nos valeurs ». Mais ces grands démocrates sous-traitent depuis des années le rôle de gardes-frontières à des dictateurs et des bandes armées, au Soudan ou en Libye ! Ils y subventionnent l'implantation de camps où les migrants sont soumis à la torture, au viol, à l'esclavage. Du coup, la

proposition de construire des camps de triage des migrants en Europe, dans les pays où ils arrivent, passerait pour humanitaire !

Le sort réservé aux migrants illustre la barbarie de cette société capitaliste. L'écrivain Roberto Saviano a écrit que d'ici un siècle, devant les centaines de corps au fond de la mer, on se demandera quelle guerre s'est jouée là.

Une partie des migrants qui perdent la vie dans ces traversées furent effectivement des massacres derrière lesquels on retrouve la main des grandes puissances. D'autres furent la misère. Et les dirigeants des pays riches osent justifier un tri entre les migrants qui ne veulent pas mourir sous leurs bombes et ceux qui refusent la misère que leur domination provoque !

Le capitalisme, c'est la guerre permanente, y compris sur le terrain économique, comme le rappelle la guerre commerciale que se livrent aujourd'hui les pays les plus développés. La concurrence exacerbée sur un marché rétréci entraîne ces tentations protectionnistes. Présenté aux travailleurs comme un moyen de protéger leurs intérêts, le protectionnisme attise une concurrence dont ils sont toujours victimes. Les taxes aux frontières se répercutent sur les prix des marchandises, et c'est la double peine pour le monde du travail. Car on paie en tant que consommateurs et en tant que travailleurs, sommés d'être plus « compétitifs » pour faire face à la concurrence.

La guerre des capitalistes entre eux se fait sur l'exploitation des travailleurs et sur la peau de l'immense majorité de la population. Ne nous laissons pas entraîner dans une logique qui veut opposer entre elles les victimes de cette société folle !

Macron prétend qu'on ne peut pas accueillir toute la misère du monde, tout comme il prétend qu'on ne peut pas augmenter les salaires, garantir les emplois, embaucher dans les services publics utiles ou partir en retraite avec une pension décente. Nous sommes condamnés à cette logique, au nom des profits de la grande bourgeoisie.

Refuser la guerre entre pauvres, c'est refuser un avenir fait de plus d'exploitation, de plus d'oppression, pour nous, travailleurs des pays riches, comme pour les millions de personnes condamnées à l'exil.

Au sommaire



Contre les attaques patronales : la riposte ouvrière s'impose 3

Macron au Vatican : entre jésuites 3

L'environnement dans la Constitution : un hochet pour Hulot 3

Protectionnisme ou libre-échange : tromperie bicylindre 4

Gel des APL : perte de pouvoir d'achat 5

À propos des aides sociales 5

RSA : jugement antipauvres 5

Pensions de réversion : baisse en préparation 5

CAC 40 : les surprofiteurs 6

Medef : poches pleines et paroles creuses 6

Précarité : en pleine croissance 6

Sociétés d'autoroutes : faire feu de tout bois 6

Solidarité avec les migrants : ce n'est pas un délit 7



À Lille, des étudiants mobilisés 7

CP à 12 élèves : et pourquoi pas partout ? 7

Parcoursup, épisode 2 7

DANS LE MONDE

Turquie : victoire contestable d'Erdogan 8

La rougeole en Europe : qui nous vaccinera contre le capitalisme ? 8



Grèce : quelle sortie du tunnel ? 9

Nicaragua : la rue ébranle le régime 9

L'Union européenne et les migrants 16

En Afrique aussi, les frontières tuent 16



Maroc : 20 ans de prison pour les contestataires 16

ENTREPRISES

Safran - Villaroche 11

Enedis et GRDF 11

Arche de la Défense 11



Dans les hôpitaux 12 - 13

SNF

Andrézieux-Bouthéon 13

Avec les cheminots 14

Safran - Gennevilliers 15

La Poste - Ille-et-Vilaine 15

IL Y A 170 ANS

Juin 1848 : la république bourgeoise écrase la révolte ouvrière 10



Contre les attaques patronales : la riposte ouvrière s'impose

Plusieurs syndicats appelaient, le 28 juin, à une journée interprofessionnelle de manifestations et de grèves. C'était une fois encore l'occasion, pour les manifestants, d'exprimer leur opposition aux lois et aux projets élaborés par le gouvernement contre les travailleurs.

C'est à un feu nourri d'attaques contre les travailleurs et les classes populaires que le patronat se livre, serré derrière Macron et Philippe. Cheminots, fonctionnaires, travailleurs du privé et du public, en CDI, en CDD ou en intérim, retraités, chômeurs, travailleurs handicapés... tous sont confrontés, en tant que salariés et en tant que consommateurs, à la précarisation, à l'aggravation des conditions de travail et à la baisse de plus en plus sensible du pouvoir d'achat.

Il s'agit en effet de convertir le travail de dizaines de millions de personnes en profits de plus

en plus monstrueux et en dividendes colossaux. Après la loi ferroviaire qui installe la précarité et baisse des salaires sans aucun souci d'améliorer le fonctionnement des trains, bien au contraire, après la hausse de la CSG qui vole les retraités, viennent les menaces contre ceux qui n'ont d'autres ressources que les aides sociales.

Macron s'est fait détester, par son arrogance, son mépris de classe. Les manifestations, nombreuses, ne l'ont pas arrêté, pas plus qu'elles n'ont arrêté le patronat, qui pense tenir l'homme de la situation.

Ce sont les cheminots les

premiers à avoir riposté, par la grève longue et déterminée, tous métiers et toutes catégories de travailleurs de la SNCF confondus. L'approbation de la majorité des autres travailleurs, la sympathie que les cheminots ont généralement rencontrée montre que leur combat de plusieurs mois est juste et doit redonner confiance à l'ensemble du monde du travail sur sa capacité à se remobiliser.

C'est seulement en s'organisant, tous ensemble, actifs, chômeurs et retraités, CDI ou CDD, avec ou sans statut, pour affronter la classe capitaliste et les politiciens professionnels –grassement rémunérés– auxquels elle délègue ses intérêts que nous pourrions imposer une limite à l'avidité patronale. C'est seulement ainsi, en affirmant les intérêts de la classe ouvrière, diamétralement



opposés à ceux du patronat, que nous pourrions imposer l'augmentation des salaires et des pensions et refuser les inacceptables suppressions d'emplois destinées à booster les bénéficiaires.

Le 28 juin et après, il y a bien d'autres combats à mener au travers desquels

les travailleurs devront prendre conscience, étape par étape, de leur force collective. Leur organisation, la confiance qu'ils retrouveront alors leur permettra de s'attaquer ensemble à changer le monde capitaliste, égoïste et profiteur.

Viviane Lafont

Macron au Vatican : entre jésuites

La visite de Macron au Vatican le 26 juin, les 57 minutes d'entretien privé avec le pape suivies de la réception du titre de « chanoine de Latran », à l'intérieur de la basilique du même nom, ont été soigneusement mis en scène par l'Élysée.

Quelques semaines après son discours à la conférence des évêques de France, devant lesquels il avait multiplié les références religieuses et s'était engagé à « renouer le lien entre l'État et l'Église », Macron en a remis une couche pour draguer les électeurs catholiques. Cela en dit long sur cette république qui se prétend laïque et sur tous ceux, dans la caste politique ou au sommet de l'État, qui font mine de contester le communautarisme en le

pratiquant eux-mêmes.

Au-delà des voix des électeurs catholiques, Macron venait chercher au Vatican l'onction du pape à la veille du sommet européen du 28 juin. Macron voudrait en effet apparaître comme le champion de l'unité européenne dans un contexte où chaque pays, la France en tête, refuse d'accueillir des migrants tout en reprochant au voisin de ne pas faire preuve de solidarité. Critiqué jusque dans les rangs de sa majorité, il

veut faire oublier sa politique révoltante sur l'asile et l'immigration. Le pape ayant lancé plusieurs appels à faire preuve d'humanité envers les migrants et ayant dénoncé les « populismes » qui gagnent en Europe, Macron espère pouvoir profiter un peu de son autorité.

Si les migrants sont parfois secourus et aidés par des humanistes, chrétiens ou non, ils ne peuvent compter ni sur le pape ni sur l'Église catholique, et certainement pas sur Macron et ses petits calculs politiques pour imposer leur droit à circuler et à séjourner librement en Europe.

Xavier Lachau

L'environnement dans la Constitution : un hochet pour Hulot

Cette première année passée au gouvernement a mis Hulot au régime traditionnel des ministres de l'Écologie : festins officiels et couleuvres indigestes. Macron vient de lui offrir quelques lignes de Constitution en guise de trou normand.

L'interdiction de l'herbicide glyphosate ? Repoussée. La transparence sur les conditions d'enfouissement de déchets nucléaires à Bure ? Oubliée. Le développement des transports collectifs ? Sacrifié aux attaques contre les cheminots.

La fin de l'exploitation des hydrocarbures ? Promise... pour 2040, et aussitôt assortie d'une dérogation. Sans surprise, le gouvernement ne s'embarrasse pas plus de préoccupations écologiques que ceux qui l'ont précédé. Et Hulot, ici dépité, là boudeur, enchaîne les déconvenues.

Mais le gouvernement vient de confirmer son intention d'inscrire la protection de l'environnement dans la Constitution, c'est-à-dire de rendre encore plus solennelles et officielles les grandes déclarations sur

lesquelles il s'assoit depuis des mois, du moins si cela se fait. Les parlementaires se préparent à de longs débats qui devraient, si tout va bien, aboutir en 2019. D'ores et déjà, les spécialistes de la loi voient une grande victoire de Hulot dans le choix de l'article 1 de la Constitution plutôt que l'article 34 qui avait d'abord été pressenti.

De sérieux problèmes menacent l'humanité et ces messieurs-dames palabrent...

Nicolas Carl

Les militants de Lutte ouvrière à votre rencontre

Comme les étés précédents, les militants de Lutte ouvrière vont, du début juillet à fin août, sillonner les routes pour aller à la rencontre des travailleurs.

Il n'a pas fallu attendre un an pour que Macron et sa clique soient vomis par l'ensemble de la population laborieuse. Outre les mesures facilitant les licenciements, les attaques contre le niveau de vie des travailleurs et des retraités, les tracasseries et les calomnies contre les chômeurs, Macron ajoute le mépris que les gens de

sa classe ont vis-à-vis des plus pauvres.

Face à la guerre que la classe capitaliste et son gouvernement à ses ordres mènent contre eux, les travailleurs ne peuvent accepter qu'on leur tonde la laine sur le dos sans réagir. Comment préparer cette riposte et surtout quel programme politique mettre en avant qui défende leurs intérêts, c'est de cela que les militants de Lutte ouvrière souhaitent discuter avec vous.

Voici les étapes prévues pour la première semaine de juillet :

Vosges/Franche-Comté

Lundi 2 juillet :
Épinal
Mardi 3 juillet :
Belfort
Mercredi 4 juillet :
Vesoul

Jeudi 5 juillet :
Pontarlier
Vendredi 6 juillet :
Montbéliard
Samedi 7 juillet :
Besançon

Eure/Yvelines/Orne

Lundi 2 juillet :
Vernon/Val de Reuil
Mardi 3 juillet : Évreux
Mercredi 4 juillet :
Mantes-la-Jolie

Jeudi 5 juillet : Le Mans
Vendredi 6 juillet :
Flers/Argentan
Samedi 7 juillet :
Alençon



L'usine de montage de Harley Davidson à Kansas City.

Protectionnisme ou libre-échange ? Tromperie bicylindre

Les déclarations du président des États-Unis, des responsables de l'Union européenne et des dirigeants de Harley Davidson quant aux éventuelles taxes sur les motos importées en Europe sont utilisées aussi bien par les défenseurs du protectionnisme que par ses adversaires.

Trump a commencé la campagne en vue des prochaines élections américaines en affirmant qu'il défendait les travailleurs par des mesures protectionnistes. Ses paroles tonitruantes furent suivies d'actes symboliques, comme l'augmentation des taxes sur certains aciers fabriqués en Europe. Trump affirmait à cette occasion avoir été élu pour servir les habitants de Pittsburgh (capitale de l'acier américain) et pas ceux de Paris.

Les autorités européennes ont répliqué, tout aussi symboliquement, en taxant quelques produits sélectionnés comme le bourbon, le beurre de cacahuète et les Harley Davidson. Les dirigeants de la firme de motos sont alors entrés dans la danse, menaçant de délocaliser une partie

de leur production hors des États-Unis pour échapper aux taxes européennes. Et Trump de répliquer en s'étonnant que ces industriels baissent pavillon aussi vite et en leur demandant un peu de patience.

Les porte-parole de l'Union européenne, et leurs soutiens dans la presse, ont beau jeu d'affirmer alors que le protectionnisme de Trump est une mauvaise affaire pour les Américains eux-mêmes. Non seulement, disent-ils, Harley Davidson va supprimer des emplois américains en délocalisant, mais en plus, le cours de son action perd 6% à la Bourse de New York.

Dans leur jeu de poker menteur, tous ces gens mettent en avant le maintien des emplois. Pour les premiers intéressés, les travailleurs, il serait pourtant

vain de se demander qui a raison, des protectionnistes ou des partisans du libre-échange. Il vaut mieux regarder qui prétend parler en faveur de la classe ouvrière, de ses emplois, de ses conditions de vie.

En guise de défense de l'emploi, les dirigeants de Harley Davidson viennent de fermer une usine à Kansas City pour en ouvrir une en Thaïlande. À la moindre menace sur leurs affaires, ils font du chantage à la délocalisation, mais ne parlent jamais évidemment de réduire les rentes servies aux actionnaires.

Donald Trump, le protectionniste, est le modèle du milliardaire sans scrupule, un va-t-en guerre patenté, l'ennemi résolu de toute loi sociale, le soutien affirmé de tous les capitalistes. Sous son règne, la situation des travailleurs a continué à se dégrader et la fortune des milliardaires à continuer de gonfler.

Les dirigeants de l'Union européenne, à Bruxelles comme à Paris et à Berlin, chevaliers du libre-échange, ont accompagné les vagues de licenciements à l'échelle d'un continent, organisé la baisse des salaires et la destruction des protections ouvrières, fait reculer de plusieurs décennies la situation des travailleurs. En outre, leurs proclamations libre-échangistes n'ont jamais empêché les représentants des capitalistes français et allemands de prendre les mesures protectionnistes quand cela les arrangeait et de relever les barrières douanières si besoin était.

Leurs actes passés et présents les montrent tous pour ce qu'ils sont : des ennemis des travailleurs. Et cela suffit à mettre la dispute entre protectionnisme et libre-échange à sa juste place, l'une des mille et une manières d'attacher les exploités au char des exploités.

Paul Galois

Sil rouge

Qu'un sang impur...

Le ministre de l'Éducation veut que les enfants apprennent *La Marseillaise* dès le plus jeune âge et progressivement. Ainsi les chères têtes blondes apprendraient à six ans l'existence « *de féroces soldats venus égorger nos fils et nos compagnes* », à huit ans ils seraient prêts à verser un « *sang impur* », à dix ans ils « *partageront les cercueils* ».

Blanquer juge que c'est la façon la plus efficace d'enseigner les valeurs de la République; il faudra alors expliquer aux enfants que ces valeurs ne sont pas les orgies de Dracula ou les films de morts-vivants, mais, bien réellement, les massacres d'ouvriers, les conquêtes coloniales, les marchands de canons milliardaires, les généraux assassins, les morts en masse ou au détail pour le profit.

Mondial 2026: Trump dans ses œuvres

L'attribution d'une Coupe de monde FIFA est toujours un grand moment de transparence et de démocratie... En 2010, les Mondiaux 2018 et 2022 furent attribués respectivement à la Russie et au Qatar, à la suite d'une vaste corruption.

Le 13 juin dernier, pour l'attribution du Mondial 2026, un trio États-Unis-Canada-Mexique était en concurrence avec le Maroc, déjà quatre fois candidat malheureux. Trump prépare les élections de mi-mandat, en novembre prochain. « *Pourquoi soutiendrions-nous ces pays quand ils ne nous soutiennent pas ?* », a-t-il tweeté avant le vote, menaçant les pays récalcitrants d'une suspension de

l'aide américaine. Résultat: le trio emmené par les États-Unis l'a emporté par 134 voix, contre 65 pour le Maroc.

Au moins, l'achat des voix est-il public.

Gros pognon et petites gens

Au cours d'un entretien sur ses talents de collectionneur d'œuvres d'art, François Pinault a lancé une petite phrase: « *Macron ne comprend pas les petites gens.* »

C'est bien vrai que le président banquier est à mille lieues du monde du travail. Mais qu'est-ce que Pinault y connaît, lui, troisième fortune française avec quelque 27 milliards de dollars?

Tout juste ce qu'il faut pour exploiter des centaines de milliers de ces petites gens.

La goutte d'eau qui fait déborder...

Se faire installer pour 34 000 euros une piscine dans un château qui surplombe la Méditerranée, à quelques mètres d'une plage privée à son seul usage, il faut déjà oser.

Accumuler les arguments pour expliquer à quel point Macron, avec ces nouveaux travaux au fort de Brégançon, fait faire des économies au budget de l'État, en évitant de mobiliser deux bateaux de surveillance et les gendarmes qui vont avec, c'est carrément se payer la tête de tous ceux auxquels il reproche de « *coûter un pognon dingue* ».

La plage pas assez privée, le sable trop collant, la grande bleue trop salée...? Si le président veut les grandes eaux pour pas cher, qu'attend-il pour s'inscrire aux bains-douches de Bormes-les-Mimosas?

Propagande propatronale

Jeudi 21 juin, les élèves de baccalauréat professionnel tertiaire et services (par exemple commerce ou transport...) de l'académie de Limoges ont planché sur un sujet d'économie-droit où, pour faire « au plus proche de la réalité », les concepteurs du sujet n'ont pas eu de meilleure idée que de prendre GM&S comme exemple pour répondre à la question: « *Comment prévenir les situations conflictuelles dans les organisations ?* ».

Bien sûr, il n'a pas été question de présenter l'entreprise comme étranglée, lâchée par PSA et Renault et leurs milliards de bénéfices mais

comme « *nécessitant un repreneur à cause d'une baisse de son carnet de commandes* ».

Et quelle illustration était donnée à commenter? La photo d'une des nombreuses assemblées générales des grévistes? Bien sûr que non, mais une photo titrée: « *Les salariés de GM&S ont détruit du matériel avec un tracteur* ». Sans commentaire!

Sûr qu'on ne peut pas compter sur l'école pour préparer la jeunesse à la guerre que mène le patronat mais sûr aussi qu'on peut compter sur les combats des travailleurs pour leur apprendre la lutte de classe.

Correspondant LO



Gel des APL : une vraie perte de pouvoir d'achat

La Fondation Abbé-Pierre vient de dévoiler une mesure passée inaperçue lors du vote du budget fin 2017. Contrairement à ce qui se fait d'habitude, les aides au logement (APL) ne seront pas revalorisées cette année en fonction de l'inflation.

Le manque à gagner pour un bénéficiaire de l'APL touchant 230 euros par mois, par exemple, s'élèvera à près de 5 euros, venant s'ajouter aux 5 euros prélevés l'an dernier.

Cette mesure avait suscité un tollé à l'époque, à commencer parmi les étudiants et les plus pauvres, pour qui chaque euro

compte. Macron avait comme de bien entendu traité leurs protestations par le mépris, disant que c'était aux propriétaires qui perçoivent l'APL de répercuter cette baisse de 5 euros sur le montant des loyers réclamés... Plusieurs mois après, il en avait remis une couche en critiquant « ceux qui

pensent que le summum de la lutte, c'est les 50 euros d'APL ».

Jacques Mézard, le ministre de la Cohésion des territoires, joue les idiots du village et s'étonne de voir la Fondation Abbé-Pierre s'élever maintenant contre une mesure qui avait été « votée en toute transparence ». Et qui plus est, ce n'est pas une baisse mais une simple « non-augmentation ! » Il y a vraiment des « non-coups de pied aux fesses bien mérités » qui se perdent...

Marianne Lamiral



Pensions de réversion : baisse en préparation

Lors d'un interview à la radio dimanche 24 juin, Bruno Le Maire a fait planer de nouvelles menaces sur le niveau des pensions de réversion. Sans rien délivrer de précis, il a répété l'argumentaire éculé de tous les gouvernements successifs qui se préparent à baisser le niveau des retraites en parlant de rendre les pensions plus justes, et « qui aillent aux personnes qui en ont réellement besoin ».

Comme si c'était un luxe pour les 4,4 millions de personnes touchant aujourd'hui une pension de réversion suite au décès de leur conjoint. Ce sont à 90 % des femmes dont le montant des retraites est souvent faible. Et plus d'un million de ceux qui en bénéficient n'ont pas de retraite propre.

Du coup, le ministre de l'Économie s'est voulu rassurant : « Ce qui me choquerait, c'est que les veuves n'aient pas les moyens de vivre dignement dans ce

pays. » Comme si ce n'était pas déjà le cas aujourd'hui dans les milieux populaires ! La ministre de la Santé, qui portera la réforme des retraites, en a rajouté dans la même veine devant le Sénat en parlant d'harmoniser, de gommer les injustices.

Mais on sait d'avance ce que cela peut signifier concrètement : un alignement vers le bas du pourcentage perçu de la pension du défunt, un abaissement des plafonds de ressources pour pouvoir en bénéficier ; des conditions plus strictes pour l'obtenir avec une durée minimum de mariage plus longue ou encore un relèvement de l'âge exigé pour la percevoir.

Avec la réforme des retraites en préparation, le gouvernement s'apprête à réduire les pensions qui, pour beaucoup, sont déjà bien insuffisantes et permettent à peine de vivre correctement.

Gilles Boti

Nos lecteurs écrivent : à propos des aides sociales

En 2018, le gouvernement aura diminué de près de 600 euros l'aide annuelle effectivement perçue par les personnes qui vivent en maison d'accueil spécialisée (MAS) et qui doivent payer le forfait hospitalier.

Ma fille, par exemple, reçoit l'allocation adulte handicapé (AAH). Depuis le 1^{er} avril 2017, cette allocation mensuelle était de 811 euros. Elle n'a pas été revalorisée au 1^{er} janvier 2018. Par contre, à cette date, le forfait hospitalier a, lui, été augmenté de 2 euros par jour, soit d'environ 61 euros par mois. Ce n'est que quatre mois plus tard, le 1^{er} avril 2018, que l'AAH a été augmentée, mais de seulement 8 euros ! Pour les sept mois suivants, cela

fait une perte de 372 euros. Il faudra attendre jusqu'au 1^{er} novembre 2018, pour que l'AAH soit à nouveau revalorisée de 41 euros, ce qui ne fait pas le compte. Pour ces deux derniers mois, la perte est encore de 24 euros : 122 euros d'augmentation du forfait hospitalier pour 61 jours moins 98 euros pour deux mois d'augmentation de l'AAH (deux fois 8 euros + 41 euros).

Pour les nombreux résidents qui ne passent jamais une nuit en dehors d'une MAS, cela fera au total 576 euros de moins pour les petites sorties, pour s'acheter des vêtements, des produits d'hygiène, pour payer la pédicure, la musicothérapeute, la

coiffeuse et aussi pour le matériel médical, car tout n'est pas remboursé par la Sécurité sociale, comme les ceintures spéciales pour fauteuil roulant : elle vient d'en avoir pour 210 euros.

Indirectement, mais sûrement, dans cette société pourrie, ces 576 euros s'ajouteront aux autres prélèvements effectués sur les aides sociales, les retraites, etc. Ils iront grossir le flot de subventions que des bourgeois repus encaissent et gaspillent sans compter en articles de luxe ou en spéculations... Quand viendra l'heure des règlements de comptes, nous devons être sans pitié.

C.L., un lecteur du Val-de-Marne

RSA : jugement antipauvres

Le 15 juin, le Conseil d'État a donné raison au conseil départemental du Haut-Rhin qui avait conditionné le versement du RSA à la réalisation de sept heures de bénévolat par semaine.

En 2016, Éric Straumann, alors président LR du conseil départemental du Haut-Rhin, prétendait ainsi permettre aux allocataires du RSA de « retourner progressivement sur le marché du travail »... Le préfet du département avait retoqué cette décision inique. Straumann a porté l'affaire devant le tribunal administratif tout en poursuivant sa campagne antipauvres et antichômeurs. Culpabiliser les allocataires, les

rendre responsables de leur situation, c'était le créneau que s'était choisi ce politicien, comme d'autres d'ailleurs.

Mais le tribunal administratif de Strasbourg, ainsi que la cour d'appel de Nancy ont confirmé la décision du préfet, obligeant Straumann à faire appel au Conseil d'État. Mais sans attendre, le conseil départemental avait mis en place des contrats de bénévolat avec 600 allocataires du RSA, enlevant toutefois le caractère « obligatoire » du bénévolat !

L'acharnement antipauvres de ces serviteurs des plus riches a donc fini par payer : la nouvelle présidente du conseil

départemental, qui succède à Éric Straumann, élu député, a applaudi des deux mains le jugement du Conseil d'État. Mais cette décision tombe également à pic pour Macron, qui est lui aussi rentré en campagne contre le RSA et les minima sociaux censés coûter « un pognon de dingue ».

Pour l'instant, le conseil départemental du Haut-Rhin n'a donc réussi à convaincre que 600 allocataires sur les 17400 foyers qui touchent le RSA. Et comme le fait remarquer dans *Le Parisien* l'une d'entre elles, qui fait sept heures dans une école maternelle : « Présenter (le dispositif) comme un tremplin



pour le retour à l'emploi est faux. La majorité des offres de bénévolat sont proposées par des structures qui manquent de main-d'œuvre mais n'ont pas les moyens d'embaucher.»

Loin de favoriser un retour à l'emploi, c'est aussi à terme un bon moyen de baisser les salaires en faisant faire gratuitement ou presque un travail utile.

Aline Urbain

CAC 40 : les surprofiteurs



Les 40 plus grosses entreprises françaises cotées à la Bourse de Paris ont à nouveau battu le record des dividendes versés aux actionnaires avec, pour l'année 2017, un montant cumulé de 47 milliards d'euros.

Cette somme pourrait servir à embaucher plus d'un million de personnes avec un salaire d'au moins 1 800 euros net par mois, cotisations sociales comprises. On pourrait aussi s'en servir pour augmenter de 300 euros les salaires et les retraites de plus de 10 millions de personnes, ou encore construire plus d'une centaine d'hôpitaux modernes ou rénover des écoles ou entretenir des infrastructures ferroviaires... Mais non. Cette somme ira dans la poche des plus grosses fortunes de ce pays : Arnault, Bolloré, Peugeot, Pinault, et autres.

Les trois-quarts du chiffre d'affaires de ces grands groupes sont réalisés hors de France. Car l'économie est mondialisée et la production est organisée pour le marché mondial depuis très longtemps. Et les profits s'accumulent au travers de l'exploitation de millions de travailleurs, ici en France, mais aussi de millions d'autres dans le monde entier.

Le journal économique *Les Échos* s'étonne que ces entreprises soient « encore frileuses en matière d'investissement » constatant que ceux-ci ont reculé de 15 % en un an. Cela va en effet à l'encontre de toute la propagande sur la prétendue reprise économique mondiale. Il faut croire que la grande bourgeoisie capitaliste n'a

pas cette vision triomphaliste de sa propre économie quand il s'agit de son argent.

Mais si elle n'investit pas ou peu, elle ne laisse pas son argent dormir pour autant. Le trésor de guerre cumulé de ces entreprises du CAC 40 serait de 167 milliards d'euros et il n'est pas caché sous un matelas. Il y a une infinité de placements financiers qui rapportent et même beaucoup, sans contribuer à la moindre création de richesse, sans créer d'emplois, sans construire ou moderniser de nouvelles usines ou de nouveaux outils de production. Non, juste en parasitant plus ceux qui existent déjà, en pressurant plus les salariés pour en tirer plus de profits voire en fermant des usines pour concentrer la production sur toujours moins de travailleurs.

La classe capitaliste, que les grands actionnaires des entreprises du CAC 40 incarnent, ne représente qu'une infime minorité de la société mais elle lui impose toute sa marche. En cascade, toute l'économie est entraînée par les choix de ces grands groupes. Les moyennes et petites entreprises en sont totalement dépendantes. Quant à l'État, il est absolument dévoué à leurs intérêts. La seule façon de mettre fin à leur tyrannie est de les exproprier sans indemnité ni rachat.

Pierre Royan

Medef : poches pleines et paroles creuses

Suite à l'affaire des indemnités de départ versées par le groupe Carrefour à son PDG, deux organisations patronales, le Medef et l'Afep, ont publié le 21 juin une nouvelle version de leur « code de gouvernement » à l'usage des entreprises cotées en bourse.

Ce code de bonne conduite rédigé par les patrons et pour les patrons est bien-sûr une tarte à la crème qu'ils ressortent après chaque nouveau scandale. Mais cette fois, disent-ils, c'est différent. Et c'est vrai : il y a quand même au moins dix pages de baratin en plus ! Ils préconisent

ainsi de fixer une limite aux indemnités de départ pour un dirigeant à deux années de salaire, alors que même aux États-Unis, elle est de douze mois. Ils encouragent les grandes entreprises à réaliser un rapport annuel évoquant leurs « responsabilités sociales et environnementales » et à avoir

une meilleure représentation des femmes dans leurs instances dirigeantes sans donner plus de précision. Ce code dresse une liste de recommandations qui n'ont aucun caractère obligatoire.

Pour tenter de faire un peu illusion, l'Afep et le Medef ont annoncé une grande nouveauté : elles menacent maintenant de dénoncer publiquement les patrons qui ne respecteraient pas ce code. À quand le roi des patrons Gattaz en chef de file d'une campagne #BalanceTonPatron ?

Arnaud Louvet

Précarité : en pleine croissance

Le ministère du Travail a publié le 21 juin une étude sur l'explosion de la précarité depuis 25 ans à partir de l'exemple des CDD. La part des embauches en CDD est passée de 76 % en 1996 à 87 % en 2017 et la proportion des CDD de moins d'un mois de 57 % en 1998 à 83 % en 2017. Aujourd'hui, un CDD sur trois est signé pour une durée d'une seule journée !

Ces chiffres ne sont pas une surprise pour nombre de travailleurs, principalement les plus jeunes, pour qui missions d'intérim, période de chômage, contrats aidés, CDD, temps partiel imposé font partie de leur quotidien et de celui de leurs proches.

Pour développer la précarité, le patronat a pu s'appuyer sur la politique de démolition du Code du travail menée depuis des années

par les gouvernements de droite comme de gauche, les dernières attaques étant la loi El Khomri sous Hollande en 2016 et les ordonnances travail de Macron en 2017. Le Code du travail ne renfermait pourtant que quelques mesures qui encadraient un peu l'intérim et les CDD, et bien souvent les patrons ne les respectaient même pas. Mais c'était quand même trop pour le grand patronat car ils

risquaient toujours d'être attaqués en justice et aux prud'hommes par des travailleurs combattifs et des militants ouvriers !

Pour les patrons, la précarité est un des moyens de se débarrasser à moindre coût d'une partie des salariés dès que la production connaît des fluctuations, et cela sans avoir à se préoccuper d'offres de reclassement ni même d'indemnités de licenciement.

C'est aussi, pensent-ils, la possibilité d'augmenter plus facilement les cadences et la flexibilité en évitant toutes réactions ouvrières. Ce en quoi ils se trompent, ils ne feront que les rendre plus explosives.

A. L.



ERIC GAILLARD REUTERS

Sociétés d'autoroute : faire feu de tout bois... même des pompiers

Le bon sens voudrait que les pompiers ne soient pas obligés de payer lorsqu'ils sont en intervention. Or, il n'en est rien : ils paient le péage quand ils sont obligés de se déplacer d'un secteur à un autre.

Si des pompiers du Var sont obligés de venir aider leurs collègues des Alpes-Maritimes à éteindre un feu de forêt, ils paient. La gratuité ne leur est accordée que s'ils interviennent sur l'autoroute, pour un

accident par exemple.

Face à cette absurdité, un amendement avait été déposé en octobre 2017, prévoyant la gratuité des péages pour les pompiers, les gendarmes et la police. Il avait pourtant été voté à

l'unanimité mais le décret n'a toujours pas vu le jour. Et pour cause, les sociétés autoroutières exigent en effet d'être indemnisées à hauteur du préjudice financier. Et ce gouvernement, à plat ventre devant

les riches, n'a même pas le courage de leur imposer cette mesure de bon sens, alors que, comme ses prédécesseurs, il garantit à Vinci, Eiffage et consorts des ponts d'or sur le dos des usagers de la route.

A.U.

Solidarité avec les migrants : ce n'est pas un délit

Les avocats de Cédric Herrou et Pierre-Alain Mannoni, condamnés pour avoir aidé des migrants, ont déposé une requête devant le Conseil constitutionnel pour faire déclarer inconstitutionnels les articles de loi en vertu desquels ces verdicts ont été rendus.

Cédric Herrou a écopé en août 2017 de quatre mois de prison avec sursis pour avoir aidé des centaines de migrants dans la vallée de la Roya. Pour Pierre-Alain Mannoni, la peine prononcée a été de deux mois de prison avec sursis pour avoir accompagné trois Érythréennes dans une gare.

Plus d'une douzaine de militants ont ainsi été poursuivis l'an dernier en s'appuyant sur des articles du Code d'entrée et de séjour des étrangers qui punissent l'aide au séjour irrégulier et permettent aux tribunaux de confondre l'aide désintéressée et l'activité criminelle des passeurs.

La devise « Liberté, égalité, fraternité » est proclamée par la Constitution,

mais où est la fraternité quand aider quelqu'un dans la détresse devient un crime, demandent les avocats ? C'est effectivement là pure hypocrisie. Les grands principes servent uniquement à orner le fronton des édifices publics mais plus on descend dans les articles de loi, plus on s'enfonce dans la jurisprudence des tribunaux et plus ces mots ronflants se transforment en leur contraire. Il en est de même pour la liberté et pour l'égalité.

Quelle que soit l'issue de cette démarche, elle aura le mérite de dénoncer les condamnations frappant ceux qui témoignent leur solidarité à l'égard des migrants autrement que par des mots.

Daniel Mescla

À Lille, des étudiants mobilisés

Depuis plusieurs mois, une dizaine d'étudiants de l'université de Lille sont dits dublinés, du nom du règlement de Dublin qui les oblige à déposer leur dossier dans le pays par lequel ils sont entrés en Europe. Ils tentent de faire leur demande d'asile en France malgré tous les obstacles.

L'État les oblige à aller signer deux fois par semaine à la police aux frontières (PAF), ce qui ne leur permet pas de suivre les cours normalement. Sans pouvoir travailler, il leur est difficile de se nourrir, se loger convenablement, en plus d'avoir à payer les transports et cela pose problème pour les études, les stages...

À tout moment, la préfecture peut les renvoyer en Italie ou en Espagne, où ils risquent l'expulsion vers l'Afrique. Elle peut aussi les déclarer en fuite, avec comme conséquences la suppression des aides et de nouveau des procédures interminables.

Ces étudiants ont réussi à regrouper autour d'eux des enseignants, des

camarades de classe, des étudiants, des collectifs, des syndicats et aussi des travailleurs. Suite aux réunions hebdomadaires, une pétition a été lancée pour faire connaître leur situation en allant discuter pendant la pause du midi sur le campus. L'accueil a été positif : beaucoup comprennent que cette situation est insupportable et apportent leur soutien.

Un rassemblement a eu lieu avec des banderoles « Non à Dublin ! Des droits et des papiers pour tous les étudiants ! », pour remettre la pétition, avec plus de 1500 signatures, au préfet. Au-delà des étudiants, ce sont aussi des travailleurs et tous les demandeurs d'asile qui sont concernés.

Correspondant LO



LA PLUME LIBRE

CP à 12 élèves : et pourquoi pas partout !

Le dédoublement des classes de cours préparatoire a été mis en place à la rentrée 2017 dans les écoles classées en Réseau d'éducation prioritaire plus, c'est-à-dire celles des quartiers les plus pauvres, où sont scolarisés les élèves cumulant les difficultés.

D'après une enquête du SNUIPP, le principal syndicat du primaire, les enseignants plébiscitent cette mesure. Elle permet de travailler en petits groupes et d'accorder plus d'attention à chaque élève.

Tout irait donc bien dans le meilleur des mondes scolaires si les moyens utilisés pour dédoubler ces classes n'avaient pas été pris ailleurs. Les écoles rurales ont été ponctionnées, et le seront encore l'an prochain avec 800 postes supprimés, entraînant parfois des fermetures d'école. Les maternelles paieront elles aussi

le prix fort car 900 postes vont y disparaître. De nombreux enseignants sont prélevés parmi ceux destinés à effectuer les remplacements de professeurs absents, ou sur le dispositif « plus de maîtres que de classes » avec lequel les écoles pouvaient se donner un peu de souplesse.

L'an prochain, le dédoublement devrait être étendu dans les mêmes écoles au niveau du CE1, et dans d'autres un peu moins défavorisées au niveau du CP. Mais les bâtiments ne sont pas extensibles, et les problèmes de locaux qui se sont

déjà posés cette année demeureront : salles accueillant deux classes, ou parfois créées à la hâte en prenant sur d'autres lieux comme les bibliothèques.

La recette appliquée cette année par le gouvernement dans les écoles prioritaires confirme une évidence que connaissent tous les enseignants depuis la nuit des temps : avec moins d'élèves, on apprend mieux. Le corollaire en est que, avec plus d'élèves par classe, l'enseignement se détériore ailleurs.

Pour une éducation digne de ce nom, il faut mettre des moyens partout, et ne pas seulement se contenter de déshabiller le petit Pierre pour habiller le petit Paul comme le fait le gouvernement.

D. M.

Parcoursup : épisode 2

Les épreuves du baccalauréat achevées, le dispositif d'inscription aux études supérieures, le fameux Parcoursup, a repris. Fin juin, la moitié des postulants avaient accepté la proposition faite par Parcoursup, soit qu'elle corresponde à leurs vœux, soit qu'ils s'en contentent faute de mieux. Un quart des inscrits ont reçu une réponse et en attendent une autre plus conforme à leurs souhaits. Le reste est en liste d'attente et 10 % n'ont eu aucune réponse. Plus de 10 000 lycéens ont même quitté Parcoursup sans avoir rien obtenu. C'est dire que le nouveau système n'est pas plus performant que l'ancien.

Lors de sa mise en place,

l'administration et le ministre avaient un seul argument : le système précédent a fait faillite. Ils mettaient en exergue l'organisation, il est vrai scandaleuse, de tirages au sort pour s'inscrire dans quelques filières. Ce tintamarre sur les tirages au sort masquait le véritable problème, le manque de moyens matériels et humains pour accueillir les jeunes désireux de poursuivre après le bac. Pas plus que les précédents, ce gouvernement ne veut mettre les crédits nécessaires dans l'enseignement supérieur, alors même que les postulants sont plus nombreux. Il lui reste, comme ses prédécesseurs, à trier les étudiants.



SERGE D'IGNAZIO

Avec Parcoursup, la sélection est davantage numérisée mais elle ne doit pas grand-chose au hasard : les bacheliers des quartiers populaires sont les premiers sacrifiés.

Paul Galois

Turquie : victoire contestable d'Erdogan

Si Erdogan et son parti l'AKP ont remporté les élections présidentielle et législatives du 24 juin en Turquie, c'est de justesse et aussi en commettant certainement de nombreuses irrégularités ; sans oublier le fait que le contrôle absolu du pouvoir sur les médias n'a pratiquement pas permis aux partis d'opposition de s'exprimer.

Ces élections ont été anticipées justement parce que le président et le parti au pouvoir assistaient, au sein de la population, à une usure très rapide de leur crédit. Erdogan avait dit à plusieurs reprises qu'anticiper les élections serait « trahir la patrie ». Il faut croire que la peur de perdre le pouvoir s'il avait attendu la date normale, dans dix-neuf mois, a été la plus forte.

Le référendum du 16 avril 2017, il y a un an, avait permis de faire adopter la nouvelle Constitution qui donne un pouvoir très étendu au président. Erdogan voulait ainsi se donner les moyens d'échapper aux poursuites qui le menacent pour ses malversations diverses et ses procédés dictatoriaux. Mais déjà la majorité de 51,2% en faveur de la réforme constitutionnelle n'avait été obtenue qu'à l'aide de fraudes et de bourrage des urnes, sans réussir à cacher que, dans les grandes villes du pays, le « non » à la réforme était largement majoritaire.

Cette fois-ci, le 24 juin à 17 heures, soit peu après

la clôture des bureaux de vote, déjà l'Agence Anatolie, contrôlée par le gouvernement et seule habilitée à donner les résultats, donnait une estimation de 70% des voix pour Erdogan. Elle se basait uniquement sur un total de 3,9% de bulletins dépouillés dans des régions rurales traditionnellement favorables au président. Après avoir continué à annoncer ces résultats jusqu'aux environs de 22 heures, elle a dû corriger ce chiffre à la baisse avec l'arrivée des résultats des grandes villes. Puis, avant même la fin du dépouillement, elle annonçait 52,5% des voix pour Erdogan en déclarant que le chiffre était valable car basé sur 99% de bulletins dépouillés.

Cependant, pratiquement au même moment, le Parti républicain du peuple CHP, principal opposant à l'AKP, déclarait que seulement 46% des votes étaient comptabilisés et qu'avec ceux des grandes villes Erdogan ne pourrait pas espérer plus que 45% des voix.

Le fait est que si, cette fois, l'opposition, CHP en



Meeting du candidat de l'opposition Ince, le 24 juin à Istanbul.

tête, a bien surveillé les bureaux de vote, elle n'a pas contrôlé l'enregistrement des résultats. Le CHP n'en a pas moins annoncé, comme après le référendum de 2017, qu'il les acceptait et appelait la population à garder son calme « sans tomber dans la provocation », reconnaissant ainsi la victoire d'Erdogan.

Quant aux élections législatives organisées le même jour, là aussi le parti d'Erdogan ne les a remportées que de justesse. Avec 40% des voix, l'AKP n'aura que 293 députés sur 600, et Erdogan n'aura une majorité parlementaire qu'avec l'appoint des 47 députés de son allié, le

parti nationaliste MHP, qui pourra ainsi poser ses conditions. Enfin, malgré toutes ses manœuvres, le pouvoir n'a pas réussi à empêcher le parti pro-kurde HDP, dont le dirigeant Demirtas a dû faire campagne depuis sa prison, de franchir la barre des 10% imposée pour avoir des élus et de faire élire 67 députés.

C'est dans ces conditions qu'Erdogan a réussi à éviter de perdre le pouvoir. Cependant les raisons qui l'ont amené à anticiper le vote sont toujours là. La crise économique se manifeste tous les jours par la hausse des prix des produits de première nécessité,

l'écroulement de la monnaie et la hausse des taux d'intérêt qui se répercutent sur les conditions de vie. Et bien sûr aucun des problèmes que la Turquie affronte au Moyen-Orient ne sera résolu. Le fait de concentrer encore plus de pouvoir dans les mains d'Erdogan n'y changera rien, sinon augmenter les capacités de répression du régime, telles qu'il les utilise depuis le coup d'État manqué de juillet 2016 et l'instauration de l'état d'urgence. Mais face au mécontentement croissant des travailleurs, les menaces du pouvoir seront toujours moins efficaces.

Julien Silva

La rougeole en Europe : qui nous vaccinera contre le capitalisme ?

La rougeole, une maladie bénigne de l'enfance quand on est vacciné, fait des ravages en Europe depuis quelque temps. L'an dernier, l'OMS (Organisation mondiale de la santé) avait enregistré un quadruplement des atteintes par cette maladie, chez les enfants mais aussi chez les adultes, avec 35 cas mortels répertoriés.

En 2018, ce bilan va sans doute être largement dépassé. L'Ukraine à elle seule comptabilise déjà autant de cas (20 500) en moins de six mois que toute l'Europe l'an dernier en douze mois. En cinq mois, 11 malades en sont morts. En Roumanie, autre pays très atteint, on compte les morts par dizaines depuis 2016.

Si l'Ukraine et la Roumanie sont parmi les pays les plus pauvres du continent, la recrudescence de la rougeole frappe également en Grèce, en Italie, en Grande-Bretagne, en Allemagne et en France, où la vaccination

contre cette maladie est devenue obligatoire depuis le 1^{er} janvier. Car, et l'OMS ne

cesse de le souligner, la non-vaccination des populations favorise la contamination et les ravages de la maladie.

Aujourd'hui, même dans les pays considérés comme riches, la mode pour les États n'est pas ou plus à la protection médicale collective de la population, si tant est qu'elle l'ait jamais été. Dans le domaine des politiques de

santé, prévention et économies font mauvais ménage. Les États des pays riches réservent de plus en plus l'argent à leurs capitalistes malades de la crise du système. Dans les pays pauvres ou appauvris par la crise et par plus puissants qu'eux, c'est pire.

On voit donc ressurgir des maladies infectieuses

contre lesquelles on sait se prémunir, mais qui font des ravages parce que les moyens ne sont pas ou plus affectés à la prévention, et notamment à la vaccination.

P.L.

Lisez *Lutte de classe*, revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 193 (juillet-août 2018) :

- La grève des cheminots et les grandes manœuvres des partis de la bourgeoisie
- La grève des cheminots : premières leçons
- Autonomes et black blocs : une fausse radicalité et une impasse
- Martinique et Guadeloupe : le scandale de l'empoisonnement au chlordécone
- Les Kurdes en Syrie, soumis aux manœuvres des différentes puissances
- Israël-Palestine, entre massacres et colonisation

Prix : 2,50 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,80 euro.



Nicaragua : la rue ébranle le régime

Depuis le 18 avril, des retraités, des étudiants, des mères de famille, des travailleurs du Nicaragua protestent contre le régime du couple présidentiel, Daniel Ortega et Rosario Murillo, qui règne depuis 2007 et réprime durement la contestation : 215 manifestants tués et 1 500 blessés en deux mois.

Il y a trente-neuf ans, Daniel Ortega était un des cadres du Front sandiniste de libération qui renversa la dictature de Somoza, dominant depuis quarante-trois ans un pays qu'il appelait «son ranch». De 1979 à 1990, les sandinistes apparaissaient comme les héritiers du castrisme et prétendaient développer une économie mixte, où les entreprises d'État pondéreraient les ravages du capitalisme privé.

En 1990, la droite remporta les élections et les sandinistes se retrouvèrent dans l'opposition. Ortega et son clan mirent à profit cette période pour prendre le contrôle de l'appareil sandiniste et préparer son retour au pouvoir, tirant profit de la vague de privatisations et obtenant de la droite une réforme constitutionnelle réduisant à 35% la majorité nécessaire pour se faire élire président, ce qui lui permit de remporter la présidentielle en 2007, 2011 et 2016.

Ortega dénonce une tentative de coup d'État pour le renverser mais, à la différence du PT au Brésil ou du

chavisme au Venezuela, il n'a pas grand-chose à poser dans la balance de son bilan en faveur des classes populaires. Au cours des onze années écoulées, son régime s'est ouvert au capital privé et aux multinationales à qui il a cédé de multiples concessions et pour lesquelles il a mis en place des zones franches défiscalisées. Ce que les sandinistes avaient pu étatiser, la banque et l'extraction minière notamment, a été rendu au capital privé, qui domine la quasi-totalité de l'économie. En conséquence, les conditions d'existence des travailleurs de ce pays, le plus pauvre juste après Haïti, demeurent atroces : salaires de misère et taudis en guise de logements.

C'est une réforme de la Sécurité sociale – une exigence du FMI, qui entendait augmenter le montant des cotisations pour les retraites – qui a provoqué l'explosion de colère. Ortega a remballé sa réforme mais la contestation a été relayée par les étudiants puis par les mères des étudiants tués. Plusieurs



JORGE TORRES/EPA MAXPPP

ville en opposition se sont couvertes de barrages notamment Masaya, à 27 km de la capitale Managua, où le soulèvement sandiniste de 1979 avait démarré. La répression s'appuie sur des groupes paramilitaires où se retrouvent des policiers, des jeunes du parti d'Ortega et des voyous. Au fil des journées de grève, des manifestations, la répression n'a pas étouffé la contestation.

La politique d'Ortega convenait d'autant mieux aux capitalistes qu'elle se doublait

d'une grande sécurité. Ce n'est plus le cas aujourd'hui et le patronat a pris ses distances et fait désormais pression sur le régime. En théorie, Ortega peut présider jusqu'en 2022, mais ses opposants voudraient qu'il parte avant. Ortega n'a pas l'intention de céder. Il conserve du crédit du côté de l'Organisation des États américains, l'OEA, et donc de Washington, même s'il ne peut pas le mettre en avant sans réveiller l'anti-impérialisme de la rue. Et il dispose encore de l'appareil

répressif, armée et police, et des grands médias.

Le patronat et l'Église se verraient bien prendre la tête du mécontentement. Mais cela ne résoudrait en aucun cas les difficultés des classes populaires. Celles-ci n'obtiendront rien pour elles-mêmes sans mettre en avant leurs propres exigences, car le patronat et l'Église ne cherchent qu'à changer d'équipe gouvernementale pour que rien ne change.

Jacques Fontenoy

Grèce : quelle sortie du tunnel ?

L'accord conclu le 22 juin entre la Grèce et ses créanciers, c'est-à-dire l'Union européenne, la Banque centrale européenne, les fonds de sauvetage européens (FESF puis MES) et le FMI, est censé faire voir au pays le bout du tunnel. Mais il ne réduit pas la dette ni même ne supprime la mise en tutelle remplacée par une «surveillance renforcée».

Cet accord rallonge de dix ans les échéances de remboursement d'une partie des prêts (96 milliards) repoussées à 2032 au lieu de 2022, mais avec la perspective de continuer à payer au moins jusqu'en 2069!

La Grèce devant désormais emprunter sur les marchés financiers, l'accord prévoit un «matelas de sécurité» de 24 milliards d'euros pour permettre au pays de tenir un peu moins de deux ans, et qui vise surtout à rassurer les éventuels investisseurs.

Athènes devrait récupérer quelques milliards de profits faits par les banques centrales des pays européens sur les emprunts d'État grecs en leur possession. Mais ils seront placés sur un compte spécial du MES, avec accès contrôlé par les

«partenaires», c'est-à-dire les créanciers européens.

Le gouvernement doit impérativement dégager chaque année un excédent budgétaire primaire (avant paiement de la dette) d'au moins 3,5% du produit intérieur brut (PIB) jusqu'en 2022 et de 2,2% en moyenne par la suite. Là une équipe passera vérifier tous les trois mois l'application des «réformes», qui sont autant d'attaques contre la population.

Comment dégager un excédent budgétaire autrement qu'en pressurant les travailleurs, les chômeurs, toutes les couches populaires, dans un pays dont l'économie est en faillite? En huit ans de crise, le pays a perdu le quart de son PIB. Le gouvernement doit vendre tout ce qu'il peut et à des prix souvent bradés,

comme les 66% de son réseau de gaz cédés pour 535 millions d'euros à un consortium italo-belgo-espagnol. Compagnie ferroviaire, compagnie d'électricité, ports sont sur la liste des privatisations.

Le taux de chômage a triplé : il dépasse 21%, et plus du double pour les jeunes, selon des chiffres officiels largement sous-estimés. Un demi-million de travailleurs, surtout des jeunes, ont quitté le pays. Les emplois précaires, saisonniers, à temps partiel sont la norme, comme le travail au noir. Un travailleur sur cinq n'a pas de couverture sociale : plusieurs centaines de milliers touchent leur

salaire avec des mois de retard. Dans les supermarchés, certains salariés sont payés en bons d'achat sur leur



propre magasin.

Après la loi sur les expulsions, c'est la dernière mesure sur les retraites, votée le 14 juin dernier, qui marque le plus la population. À partir de 2019, un nouveau calcul des pensions va toucher les futurs retraités mais aussi ceux qui le sont déjà. Près d'un million et demi d'entre eux vont voir leur pension actuelle baisser de 14 à 18%. L'allocation de solidarité vieillesse versée aux retraités les plus faibles sera supprimée d'ici décembre 2019. Ce sont des mesures d'autant plus catastrophiques que les retraités sont souvent les seuls soutiens financiers de toute une famille.

Tsipras a déclaré : «Nous sommes très proches du moment où nous récolterons les fruits d'années de sacrifices.» Mais, des banquiers et des gouvernements à leur solde acharnés à faire payer aux pauvres la crise de leur système, il n'y a rien à attendre d'autre que des fruits pourris. Et travestir cette réalité est le triste rôle de tous les gouvernements réformistes.

Sylvie Maréchal

Juin 1848 : la république bourgeoise écrase la révolte ouvrière

Il y a 170 ans en juin 1848, la classe ouvrière parisienne était écrasée par l'armée du général Cavaignac. Ainsi se terminait la période révolutionnaire ouverte quand, en février 1848, une première révolution avait chassé du pouvoir le roi Louis Philippe et mis fin à la monarchie de Juillet. Avec la Deuxième République l'espoir d'un régime de démocratie, de libertés et de justice sociale était alors né.

Après les journées révolutionnaires de juillet 1830, la monarchie de droit divin de Charles X avait été remplacée par la monarchie constitutionnelle de Louis Philippe. Mais ce changement n'en était pas un. Le Parlement restait élu par seulement 250 000 électeurs parmi les plus riches du royaume. Face aux contestations, venant aussi bien des milieux bourgeois écartés du pouvoir que des masses populaires, le gouvernement répondait par la répression et les interdictions.

L'opposition républicaine

Au sein du Parlement, seuls quelques dizaines de députés, dont Ledru-Rollin et Lamartine, se déclaraient partisans de la république. La majorité des députés de l'opposition se contentaient de réclamer l'élargissement du droit de vote et quelques libertés supplémentaires dans le cadre de la monarchie. Au sein de la population, la crise économique de 1847 renforçait le mécontentement. Les mauvaises récoltes des deux années précédentes et la

spéculation avaient renchéri le prix du pain. Dans plusieurs régions, des émeutes avaient éclaté.

Aucune réunion politique n'étant tolérée, les députés de l'opposition organisèrent une campagne de banquets réclamant une démocratisation du régime. Les revendications exprimées lors des toasts devinrent de plus en plus radicales, jusqu'à mettre en avant la souveraineté du peuple, autrement dit le suffrage universel et la république.

Les ouvriers imposent la république

La campagne des banquets contribua à répandre une agitation politique dans les faubourgs populaires. Des travailleurs, des étudiants, de plus en plus exaspérés, se massaient autour des salles et reprenaient la revendication de la république, en y mettant cependant un contenu à eux. Pour les ouvriers, elle devait évidemment être sociale, garantir le droit au travail et des salaires permettant de vivre.

Devant la radicalisation

des banquets, le roi décida d'interdire celui organisé le 22 février dans la capitale. Il pensait disposer de la force et nomma Bugeaud à la tête des troupes rassemblées à Paris, un général déjà responsable de la répression des révoltes de 1834. Mais dans les heures qui virent la confrontation des troupes avec le petit peuple, l'indécision allait faire place à la fraternisation.

Le 22 février, des groupes d'ouvriers acclamaient les soldats, leur rappelant leur appartenance au peuple. Le 23, une fusillade éclata. Cinquante-deux manifestants tombèrent. Le tocsin sonna dans plusieurs églises, appelant la population à s'armer et à se défendre. Les manifestants, majoritairement ouvriers, érigèrent des barricades, étalèrent sur le sol de la vaisselle cassée pour bloquer les cavaliers, pillèrent les armureries et obtinrent des armes venant des troupes. Devant l'insurrection, et constatant l'incapacité des troupes à en venir à bout, Louis Philippe dut abdiquer.

Les députés républicains constituèrent immédiatement un gouvernement provisoire, puis se rendirent à l'Hôtel de Ville devant lequel la population s'était massée. Les nouveaux ministres cherchaient déjà les formules qui auraient pu leur éviter de trancher, sous la pression des masses, la question du futur régime. Celles-ci devenaient menaçantes et les barricades



étant toujours hérissées, le poète Lamartine, républicain connu, ministre du nouveau gouvernement, dut se résoudre à proclamer la république.

Drapeau rouge ou drapeau tricolore

Pour calmer les insurgés, Lamartine manœuvra en tenant des discours prônant la concorde entre les classes, s'opposant à la volonté exprimée par une partie des insurgés de faire du drapeau rouge le symbole de cette république nouvellement proclamée, il imposa le drapeau tricolore, auréolé selon lui de la « gloire et la liberté de la patrie », déclarant : « Je repousserai jusqu'à la mort ce drapeau de sang que vous nous rapportez. »

Ce choix du drapeau avait un sens de classe. En défendant le drapeau tricolore, Lamartine défendait la république bourgeoise. Les ouvriers, eux, reconnaissaient dans le drapeau rouge le symbole de leurs luttes. Le discours de Lamartine était la première faille dans la fausse unanimité qui dominait cette révolution de février.

La faille allait s'élargir dans les semaines et les mois suivants. Les ouvriers ne pouvaient accepter la confiscation de leur révolution par la bourgeoisie. Ils ne pouvaient renoncer à leur revendication principale, le droit au travail, et à leurs aspirations sociales.

Dans l'affrontement de classe qui se préparait, la bourgeoisie disposait d'une longueur d'avance. La république qu'elle voulait était la sienne. Pour l'imposer il lui fallait désarmer les ouvriers et briser leur volonté de lutte.

Pour en finir avec les travailleurs en armes, le gouvernement fit d'abord arrêter les chefs ouvriers

Barbès et Blanqui après une manifestation qui avait envahi l'Assemblée. Le général Cavaignac reçut les pleins pouvoirs.

La bourgeoisie prend l'offensive

Le gouvernement provisoire prétendit s'attaquer à la misère en créant les Ateliers nationaux chargés des travaux publics, où les chômeurs trouvaient à s'embaucher. Mais, le 21 juin, les ouvriers de moins de 25 ans qui y travaillaient furent contraints de s'engager dans l'armée, et les plus âgés devaient se préparer à partir en province.

Face à cette provocation gouvernementale, les ouvriers parisiens se soulevèrent aux cris de « La liberté ou la mort », dressèrent des barricades dans une grande partie de Paris. Puis quatre jours durant, du 23 au 26 juin, ils affrontèrent les armes à la main l'armée, les gardes mobiles et la garde nationale. La répression fit plus de 3 000 morts parmi les ouvriers.

Écrasée, la classe ouvrière avait toutefois montré qu'elle n'était pas seulement la classe souffrante des nouveaux bagnes industriels dont la bourgeoisie commençait à couvrir l'Europe. Elle n'était plus non plus une simple masse de manœuvre que la bourgeoisie pouvait utiliser pour s'imposer au pouvoir. Pour les militants ouvriers de l'époque, et notamment pour Marx et Engels qui quelques jours avant la révolution de février avaient lancé le *Manifeste du parti communiste*, juin 1848 ouvrait une ère nouvelle. La classe ouvrière était désormais, et est restée, la seule classe véritablement révolutionnaire, la seule capable de transformer la société.

Inès Rabah



Barricades de la rue Soufflot le 25 juin 1848, tableau d'Horace Vernet.

Safran – Villaroche : la grève fait reculer la direction

À Safran Villaroche, en Seine-et-Marne, usine de fabrication de moteurs d'avions, après deux jours de grève, le mouvement contre le pointage de la pause repas pour les équipes a continué.

L'assistance aux heures d'informations syndicales était encore importante jeudi 21 juin. Dans les ateliers du bâtiment de production, où les salariés sont en équipe, le sentiment restait unanime : pas question

d'accepter !

La direction a bien essayé de jouer la division en organisant des mini-réunions partout, avec la présence de chefs. Mais elle n'a convaincu personne. La seule réunion valable pour

les salariés, c'était la grève qui avait réuni 800 d'entre eux et son message était clair !

Lundi 25, des débrayages de 20 minutes par heure, appelés par la CGT, rassemblaient encore une centaine d'ouvriers sur l'équipe du matin.

Dès l'après-midi, la direction a préféré annoncer qu'elle remballait son

projet.

Les travailleurs savent que cette victoire, ils l'ont gagnée par leur mobilisation, par la crainte que leur solidarité et leur combativité a inspirée à la direction.

Le mouvement de grève a changé l'ambiance parmi les travailleurs en équipe. Lorsqu'un chef vient parler à l'un d'entre eux, souvent deux ou trois autres se

rapprochent pour écouter... et le ton devient subitement plus cordial. Lors des augmentations individuelles, distribuées vendredi 23, des salariés, confiants les uns dans les autres, se montraient leur feuille d'augmentation. L'union et la confiance gagnées dans ce mouvement sont un gain précieux, porteur d'avenir.

Correspondant LO

Enedis et GRDF : des mouvements de grève

Actuellement et depuis plusieurs semaines, des mouvements de grève ont éclaté et se poursuivent chez Enedis et GRDF, les entreprises nées de l'éclatement d'EDF et GDF en 2004.

Le 19 juin par exemple, il était question de 150 sites concernés par ces mouvements dans l'ensemble du pays. Cela se traduit par des manifestations, des occupations, des coupures, etc. Pour le moment ces actions se font à l'initiative de militants locaux de la CGT, largement majoritaire, et mobilisent surtout les militants. Mais il y a aussi des « temps forts » qui s'élargissent en partie à l'ensemble du personnel. À GRDF Marseille, la mobilisation a été particulièrement importante.

Le 26 juin, à titre d'exemple, il y avait des actions, aussi bien à Noisy-le-Sec, en région parisienne, qu'à Villefranche-de-Rouergue, dans l'Aveyron, parmi bien d'autres. Les taux de grévistes sont extrêmement variables, selon les sites les régions et les métiers.

Les raisons du mécontentement sont nombreuses et variées, selon les secteurs : partout des suppressions

d'emplois avec appel à la sous-traitance et filialisation d'activités. Certains disent que les entreprises se sont transformées en arêtes centrales de poisson.

La pose des compteurs Linky entraîne des suppressions de postes. Des astreintes sont supprimées, remplacées par la sous-traitance, ce qui entraîne de grosses pertes sur les primes. À la branche commerce, des embauches se

font, dans des filiales, à des conditions inférieures au statut des IEG (Entreprises électriques et gazières). À quoi s'ajoute la revendication d'augmentation des salaires.

Mais derrière tout cela, il y a aussi l'inquiétude due à la menace, évoquée par le gouvernement, de rediscuter du statut des électriciens et gaziers, exactement comme il vient de le faire pour les cheminots. Depuis le début de la grève des cheminots, bien des agents d'Enedis et GRDF disent : « Après eux, ce sera notre tour ».

Correspondant LO

À Rennes

Vendredi 15 juin, les grévistes de GRDF-Enedis de Rennes-Cleunay ont été sommés de partir du site de GRDF qu'ils occupaient depuis plusieurs semaines, sous la contrainte d'une assignation au tribunal. La direction pensait sans doute en avoir terminé avec eux : mais dès le 20 juin, ces derniers ont, cette fois, mis en place un barrage filtrant sur le site d'Enedis... de l'autre côté du boulevard.

Lors de la journée d'action du 21 juin, 40 % du personnel était en grève en Bretagne. À Rennes, le pourcentage de grévistes oscille entre 20 et 30 % selon les jours, soutenus par les syndicats CGT, SUD et FO.

Les grévistes reçoivent régulièrement la visite de passants qui s'arrêtent discuter en voyant les banderoles. Ils sont bien déterminés à maintenir la pression.

Correspondant LO

Arche de la Défense : l'air frais devient payant

Depuis la fin avril, le système électrique de l'Arche de la Défense est défectueux. Une coupure d'électricité ajoutée à un dysfonctionnement des groupes électrogènes a provoqué le déversement de 30 000 m³ d'eau dans les sous-sols. Le principal résultat a été l'arrêt de la climatisation dans un bâtiment dont les fenêtres sont scellées et où travaillent 2 000 salariés dans la paroi sud.

Dans les bureaux, il a fait très chaud, l'air était irrespirable. Plusieurs

employés ont eu des maux de tête. Le comité d'hygiène et de sécurité est intervenu, mais les seules consignes venues d'en haut étaient de venir travailler en « tenues légères » et de ne pas faire trop d'efforts ! Mais pour sortir de l'immeuble et prendre l'air, il faut débayer : bien respirer, c'est payant !

Le comble, c'est que les locaux de la crèche du personnel sont soumis aux mêmes conditions. Les enfants y vivaient à plus de 30°, sans même la possibilité de sortir, car la crèche

n'a pas d'espace extérieur.

Ces derniers jours, un semblant de climatisation pas très rafraîchissante est revenu, cela a tout de même permis de faire baisser la température de quelques degrés. Mais chacun redoute la vague de chaleur à venir.

Précision : l'Arche – paroi sud – dépend du ministère de l'Écologie et de celui de la Cohésion des territoires. Pour la santé du personnel et des enfants, ces ministres ne manquent pas d'air !

Correspondant LO

Zebra – Bezons : manœuvres patronales

Le patron de l'entreprise Zebra Application à Bezons, dans le Val-d'Oise, vient de déclarer son entreprise en cessation de paiement pour que le tribunal de commerce de Pontoise déclare l'entreprise en redressement judiciaire.



Pour « redresser » l'entreprise, l'employeur envisage de licencier neuf autres salariés en plus des six déjà programmés, soit 15 licenciements sur 35 salariés. Dès le lendemain de la décision de justice, un de ses amis venait faire l'inventaire des stocks et des machines. Et la plupart des salariés sont convaincus que c'est en fait la liquidation que le patron prépare.

Avant d'en arriver là, le patron avait imposé des horaires à rallonge, des conditions pénibles avec des outils lourds, des gestes répétitifs, des produits dangereux chauffés à des températures élevées, atteignant 180° ! Une partie des ouvriers ont exigé des améliorations. Leurs demandes sont restées sans réponse. Ils ont contacté l'inspectrice du travail. L'inspectrice venue dans l'entreprise a donné raison aux ouvriers en demandant à l'employeur de régulariser la durée du travail et les conditions de travail. Et puis... rien !

Pour se faire entendre, les travailleurs ont décidé d'imposer des élections professionnelles. L'employeur, sans reverser aux salariés

ce qu'il leur a volé pendant des années, a fait machine arrière sur les horaires de travail, ramenés à 35 heures. Mais il a décidé de licencier six ouvriers connus pour leur décision de résister. L'annonce des licenciements a déclenché une première journée de grève d'une partie du personnel. C'est grâce à la grève que les ouvriers ont pu enfin savoir que l'avis de l'inspection du travail leur était favorable. Ils ont choisi un avocat et déposé le dossier au tribunal. De son côté, après avoir annoncé qu'il renonçait aux licenciements, le patron s'est déclaré en cessation de paiement !

Les travailleurs savent que cet employeur a eu recours au travail dissimulé pendant des années. En 2015, un commissaire aux comptes avait émis des doutes sur la sincérité des comptes de l'entreprise.

Les travailleurs de Zebra sont bien décidés à faire connaître les pratiques de leur employeur et ils ont refait une journée de grève le 25 juin. Ils n'envisagent pas de se laisser jeter à la rue sans rien dire.

Correspondant LO

Santé : qui veut tuer l'hôpital public, l'accuse de déficit

Chaque jour, dans les services hospitaliers, le personnel se heurte à la nocivité des plans d'économies mis en place par l'État et par les directions d'établissement. Eh bien, les deux chiffres des déficits en 2016 et en 2017 dévoilent en plus, et mieux que n'importe quel discours, l'absurdité de cette politique de rentabilité.

Le déficit des hôpitaux publics a explosé en un an, passant de 470 millions d'euros en 2016 à 890 millions d'euros en 2017.

L'intolérable manque d'effectifs et de lits

Qu'il s'agisse du personnel hospitalier ou médical, plus personne à l'hôpital n'a le sentiment de remplir correctement les tâches de soins. Dans bien des établissements, des conflits éclatent, comme à l'hôpital de Vierzon où le personnel soignant s'est mis en grève illimitée contre les menaces de fermeture de certains services, dont la maternité. Et là où il n'y a pas de telles réactions, le mécontentement n'est pas moins fort, menant parfois au burn-out ou autres formes de craquage.

L'horizon est d'autant plus sombre que le ministère de la Santé veut encore

imposer en 2018 1,8 milliard d'économies, ainsi que 1,2 milliard de coupes dans les crédits de personnel sur cinq ans. En guise de remède au manque général d'effectifs, le gouvernement porte le fer dans la plaie.

Quant au manque de lits, il est sans cesse plus criant. Le syndicat Samu Urgences de France indique que, depuis janvier 2018, 100 000 patients au moins ont dû passer la nuit sur un brancard faute de lits pour les hospitaliser. La situation de crise connue durant la canicule de 2003 devient ordinaire.

Au nom du déficit, une réforme pire que le mal

Ces chiffres sur les urgences, ainsi que l'épuisement des personnels, enlèvent toute vraisemblance à l'explication principale du déficit qui serait dû, selon la presse, à un ralentissement

de l'activité hospitalière. Ceux qui écrivent ces absurdités sans sourciller ont-ils demandé un rendez-vous en ophtalmologie (mission quasi impossible) ou un en neurologie (de trois à six mois d'attente)?

Mais d'autres explications avancées sont encore plus tendancieuses et lourdes de menaces : la croissance des dépenses de personnel est invoquée et détaillée. Sont ainsi mises sur la sellette la revalorisation du point d'indice, la révision des grilles de carrière et l'augmentation mécanique des traitements liée à l'âge et à l'expérience. On voit clairement où mènent de tels raisonnements : ah, s'il n'y avait pas de personnel titulaire, mais seulement des contractuels ! Et pourquoi pas des auto-entrepreneurs !

Les représentants de la Fédération Hospitalière de France réclament plus d'autonomie pour s'adapter aux nouvelles exigences budgétaires avec « de l'audace et du volontarisme ». C'est le langage de Macron, et l'on voit dans l'Éducation nationale et à la SNCF ce qu'il signifie.

Plus naïvement peut-être,



des médecins réclament une réforme qui fasse sortir les hôpitaux de la tarification à l'activité et de la concurrence entre établissements. À juste titre, ils déplorent que les impératifs économiques ont pris la place des exigences de santé au cœur du système hospitalier. Ils dénoncent le terme de « patientèle » forgé clairement sur le mot clientèle. Mais il faudrait qu'ils aillent plus loin dans leurs critiques et leur opposition.

Sous ce gouvernement,

comme sous les précédents, le mot réforme recouvre des attaques de moins en moins déguisées contre les travailleurs et contre tout ce qui garde un caractère collectif. Ce qui se profile, avec l'argument du déficit, c'est un nouveau pas dans la financiarisation du secteur hospitalier, renforçant la séparation entre une médecine des riches et une médecine des pauvres.

Correspondant LO

Hospices Civils de Lyon : la blanchisserie à l'arrêt

Mardi 12 juin à la blanchisserie des Hospices civils de Lyon (HCL), à la suite d'une heure d'information syndicale faite par la CGT et FO, les 70 agents présents ont décidé la grève. Car ils sont très en colère contre la décision de ne pas reconduire treize agents contractuels et contre les conditions de travail. Le lendemain, ils ont exercé leur droit de retrait pour dénoncer l'atmosphère des locaux saturée de poussière.

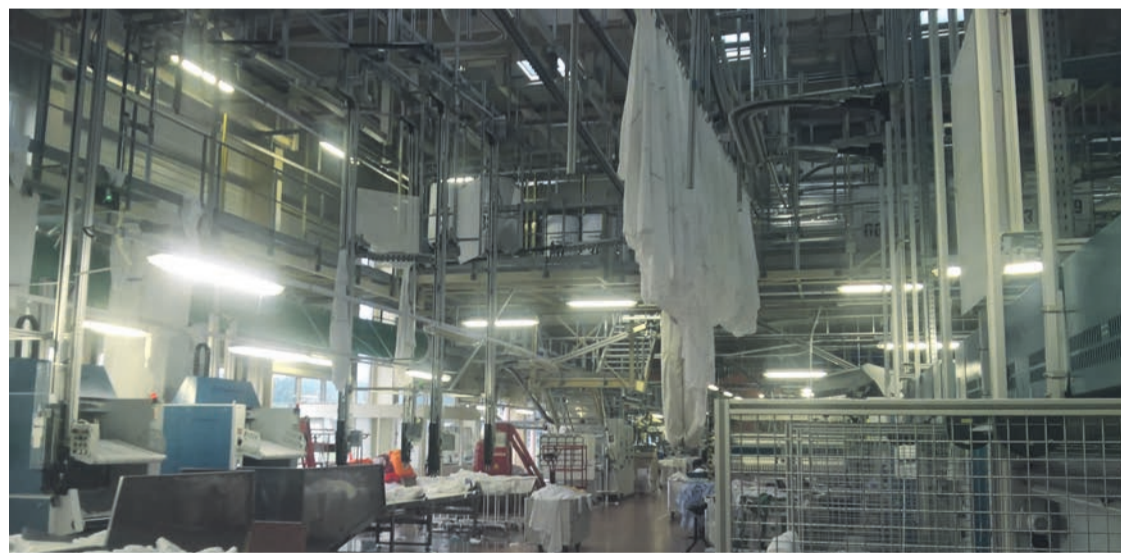
En deux jours, il y a eu un véritable embouteillage pour stocker tous les rolls de linge sale qui arrivaient. Aussi la direction invitait les établissements hospitaliers à utiliser le linge en papier, et distribuait du linge neuf.

En octobre 2014, les HCL ont ouvert cette nouvelle blanchisserie ultramoderne avec l'intention de la rentabiliser, d'autant plus qu'elle a dû emprunter 33 millions d'euros pour cela. Elle a constitué un groupement de coopération sanitaire (GCS) avec cinq autres établissements publics et privés. Trente tonnes de linge sont traitées chaque jour, contre 22 tonnes auparavant.

La direction des HCL avait quand même supprimé

45 postes au moment du transfert de l'ancienne à la nouvelle blanchisserie, et une vingtaine dans les lingerie relais des HCL. Mais, depuis son ouverture, elle n'a jamais fonctionné correctement. Dans tous les établissements hospitaliers il manque constamment du linge pour les patients et des tenues pour le personnel. D'ailleurs un des établissements du GCS mécontent vient de décider de le quitter. Quant aux lingers, leurs conditions de travail sont très dures et l'absentéisme est de ce fait important.

Les pannes sont récurrentes car l'entretien des machines ne se fait pas correctement par manque de moyens humains et matériels. Cela n'empêche pas la



direction de se plaindre que la productivité espérée n'est pas atteinte : pour l'améliorer, elle a même mis en place le lean management.

Bien des problèmes d'hygiène ne sont toujours pas réglés. Par exemple, les poussières de fibres textiles empoisonnent l'atmosphère. Les machines sont nettoyées par soufflage, ce qui n'arrange pas les choses et des dépôts de poussières s'accumulent sur les parties hautes de l'usine. Les lingers sont régulièrement

incommodés. Malgré cela aucune analyse de l'air ambiant n'a jamais été réalisée.

La direction du GCS a donc annoncé début juin que les treize agents contractuels ne seraient pas reconduits, certains étant présents depuis plus de deux ans. Et pour cause, la direction a trouvé une solution d'exploitation bien plus rentable : elle demande aux agents contractuels non reconduits de s'inscrire dans une agence d'intérim avec laquelle elle a passé un

marché. Ainsi elle pourra les appeler quand elle en aura besoin.

La direction a négocié la reprise du travail en acceptant de reporter de six mois les fins de contrat et en payant les deux jours d'arrêt. Forts de ce qu'ils ont obtenu, les lingers comptent continuer à mener le combat pour la titularisation des contractuels et l'amélioration des conditions de travail.

Correspondant LO



Hôpital Pinel – Amiens : la direction a perdu la tête

Depuis le 15 juin, un collectif de salariés, de syndicats et de parents de malades anime un piquet de grève sous des tentes en face des locaux de la direction de l'hôpital Pinel, à Amiens. Quelques dizaines d'employés s'y retrouvent sur leur temps libre. Des rassemblements plus importants ont lieu régulièrement.

Le personnel de cet hôpital psychiatrique d'un millier de salariés proteste contre la dégradation des conditions de travail. Depuis 2016, ils se sont vu imposer quatorze jours de travail supplémentaires sans compensation afin de tenter de faire face au manque chronique de personnel. Pour un service d'une bonne vingtaine de malades, parfois très agités, il n'y a plus que deux infirmiers, là où il y en avait cinq ou six il y a vingt ans. Ils s'épuisent et redoutent la violence et les gestes de désespoir des malades. Il n'y a plus de temps d'écoute. Les chambres individuelles peuvent accueillir jusqu'à trois malades. Les patients ne sont plus soignés, mais gardés, reclus dans les chambres et mis sous sédatif. Une quinzaine de médecins ont quitté l'établissement ou s'apprêtent à le faire, car ils ont l'impression de

maltraiter les malades.

Le nombre de malades ne cesse d'augmenter, mais l'ARS (agence régionale de santé) baisse continuellement la dotation financière. Elle a diminué de 258 000 euros en 2017, si bien que la dette de l'hôpital atteint désormais onze millions d'euros. Pour faire des économies, la direction a fermé quatre services et vendu des terrains à une clinique spécialisée en psychiatrie qui doit bientôt ouvrir dans l'enceinte de l'hôpital, et qui bénéficie d'un financement de l'ARS!

Face à l'indifférence de l'ARS qui fait la sourde oreille, les salariés en colère sont décidés à poursuivre leur mouvement jusqu'à satisfaction de leurs revendications: des moyens humains et financiers à la hauteur des besoins!

Correspondant LO

Hôpital Joseph-Ducuing – Toulouse : les ASH ne sont pas à vendre

Depuis début juin, les ASH (agents de service hospitalier) de l'hôpital Joseph-Ducuing, à Toulouse, se battent contre leur externalisation à l'entreprise privée Biomega à partir du 15 août.

Elles sont actuellement une cinquantaine, dont une vingtaine en CDD, parfois depuis trois ou quatre ans. Elles refusent d'être ainsi « vendues » pour celles en CDI, ou licenciées dès la fin juin pour les CDD. Et cela aura bien sûr des répercussions sur l'ensemble du personnel de l'hôpital et sur les patients qui seront moins bien pris en charge, avec un nombre d'ASH réduit quasiment de moitié car, au bout de quinze mois, la société pourra les muter à sa guise sur d'autres sites.

Les sociétés privées spécialisées dans le bio-nettoyage comme Biomega ou Elior sont nombreuses dans les établissements de santé, aussi bien au CHU que dans les cliniques, avec

des conditions de travail exécrables : interdiction de parler aux patients ou à l'équipe, flicage avec un chariot connecté pour ne pas dépasser cinq minutes par chambre, matériel rationné et salaire minable.

L'hôpital Joseph-Ducuing, à but non lucratif, a été créé en 1944, initialement pour soigner les républicains espagnols réfugiés dans la région. Avec l'association des Amis de la médecine sociale (AMS, liée au Parti communiste), qui siège à son conseil d'administration, il se veut un hôpital militant, qui prend en charge les plus précaires. Mais vis-à-vis de son personnel, il se comporte comme n'importe quel patron, au prétexte de sauver

l'hôpital. Le directeur, surnommé « le nettoyeur », assigne massivement les grévistes et refuse de prêter une salle pour les assemblées générales. D'après lui, le personnel coûte trop cher, 1 400 euros pour une ASH avec vingt ans d'ancienneté et deux week-ends travaillés par mois, ce serait trop!

Les grévistes bénéficient du soutien de la CFDT, la CGT ne voulant pas s'impliquer dans ce mouvement. Vendredi 22 juin, elles ont manifesté au CHU Purpan avec les hospitaliers qui tournaient un clip de revendications. Le 25 juin, elles ont tenu un piquet de grève dès 7 heures du matin pour informer les usagers, et le lendemain, elles ont tenu une assemblée générale sur une place du quartier, la direction leur refusant sa salle de réunion.

Correspondant LO

SNF-Andrézieux-Bouthéon : en grève pour les salaires

Sur le site de l'usine d'Andrézieux-Bouthéon, près de Saint-Étienne, qui emploie 1 200 salariés, près de 200 travailleurs sur environ 300 grévistes se sont retrouvés lundi 18 juin aux portes de l'usine. L'ensemble de la production s'est arrêtée car la majorité des grévistes sont des ouvriers de production postés.

Le groupe SNF est leader mondial dans les polyacrylamides, polymères servant au traitement des eaux ainsi qu'à l'industrie pétrolière. Il possède dix-huit usines à travers le monde. Trois autres sont prévues ces prochaines années.

Cette multinationale familiale, au chiffre d'affaires de 2,5 milliards, se plaint de perdre de l'argent sur le site d'Andrézieux-Bouthéon et n'accorde que 1,4% d'augmentation de salaire et une prime de 250 euros. C'est bien loin des revendications

du personnel qui revendique, au départ du mouvement, 100 euros d'augmentation ainsi que 1 000 euros de prime.

Les salaires de base étant parmi les plus bas de l'industrie chimique, ce sont les primes qui font la paye. Et une de ces primes stipule que toute absence, justifiée ou non, pour une maladie ou pour un décès par exemple, est sanctionnée par la suppression de 20% de ladite prime, soit de 300 à 400 euros.

Aux portes de l'usine,



les travailleurs se relaient pour assurer une présence militante et discuter avec ceux qui hésitent encore à rejoindre le mouvement car, à l'intérieur, la direction mobilise sa hiérarchie contre les grévistes.

Jeudi 21 juin, la direction a assigné les syndicats au tribunal de grande instance (TGI) pour entrave à la circulation des camions et demandé l'évacuation des grévistes par la police. Son

avocat a même argumenté déclarant qu'il y avait urgence parce que les stocks sont bas et que toute la population risque de se retrouver avec de l'eau polluée au robinet! Le TGI a estimé que la grève était licite, ce qui a conforté les grévistes dans leur détermination.

Le 25 juin, la direction a fait défiler devant le siège une centaine de cadres tous costumés en bleu de travail pour une prise de photos

destinées aux médias, montrant des non-grévistes en colère, ce qui a fait beaucoup rire ceux qui découvraient leurs chefs en bleu pour la première fois. Un comité d'entreprise extraordinaire est convoqué en vue de mesures de chômage partiel. Cependant la direction s'acharne contre les grévistes, qui étaient convoqués de nouveau au TGI mardi 26 juin.

Correspondant LO

SARAN



La manifestation au départ de la gare d'Orléans le 22 juin.



Dans nos bulletins SNCF

Ils discutent de notre peau

- Les syndicats discutent avec les patrons du secteur ferroviaire d'une nouvelle convention collective nationale. Elle aurait pour but de donner un cadre social commun à toutes les entreprises du rail, à partir du 1^{er} janvier 2020. À l'exception toutefois des personnels de la SNCF embauchés avant cette date sous le statut cheminot.
- Mais que vont devenir les contractuels, déjà embauchés à la SNCF et qui n'ont pas le statut? La solidarité ouvrière exige qu'à l'intérieur d'une même entreprise, la réglementation soit la même et la plus favorable à tous!

Une bonne claque pour Pepy

- Le tribunal de Bobigny a confirmé que les prélèvements des repos sur les feuilles de paye des grévistes étaient illégaux.
- La SNCF s'est permis des méthodes de voyous pour intimider les cheminots... sans succès, d'ailleurs. Elle s'est pris une claque, c'est tant mieux!

L'écologie des pollueurs

- La direction nous appelle à être « tous des écolos » et à « réfléchir à nos comportements... afin de réduire notre impact sur notre environnement ». Quelle fumisterie!
- Depuis l'ouverture du fret à la concurrence en 2006, le volume a été divisé par deux. Dans les années 1970, il représentait 75% du transport des marchandises, aujourd'hui, 10%. Ce sont autant de camions en plus sur les routes. Alors peut-être que l'État et la SNCF devraient « réfléchir à leur comportement »...

SNCF : société nationale capitaliste et financière

- La SNCF est une multinationale qui se porte bien. Par le biais de sa filiale Keolis, elle a mis la main sur le réseau ferré du Pays de Galles. En perspective, un chiffre d'affaires de 6 milliards d'euros pour les 15 ans qui viennent.
- Pour les cheminots de Grande-Bretagne, la SNCF est la menace. Comme nous, ils vont devoir se faire respecter.

SNCF : le mouvement continue

Lors de la séquence de grève des 22 et 23 juin, les cheminots ont encore été nombreux à se mobiliser contre le pacte ferroviaire de Macron. Le 22 juin, ils étaient en moyenne 17,3% en grève à l'exécution, près de 38% chez les conducteurs, 31,6% chez les contrôleurs.

Le gouvernement et les médias répètent que, la loi étant votée, il n'y aurait plus lieu de faire grève. Comme si le vote de notables au service du patronat allait faire changer d'avis les cheminots. Ce que ces notables ont voté, c'est la possibilité pour la SNCF de licencier plus facilement les cheminots, de démolir leurs conditions de travail et de salaire. Ça ne passe toujours pas!

Les syndicats CGT et Sud-rail ont appelé les cheminots à faire de nouveau grève les 6 et 7 juillet, bien que la CFDT et l'UNSA aient quitté l'intersyndicale et décidé d'arrêter le mouvement.

Du côté des cheminots, partout où il y a eu des assemblées générales, les grévistes ont voté la poursuite du mouvement le 28 juin et

pendant l'été, avec l'objectif de maintenir l'ambiance, de ne pas se démobiliser avant septembre.

Les discussions sont allées bon train sur les formes que cela pourra prendre, avec la préoccupation dans plusieurs assemblées générales de ne pas se mettre à dos les usagers, alors que leur sympathie était acquise jusque-là et avait beaucoup compté pour soutenir le moral des grévistes.

À Nantes

Les cheminots du poste d'aiguillage ont décalé leur grève aux 21 et 22 juin, pour qu'elle soit aussi efficace que la semaine précédente où la même opération s'était soldée par la suppression de 300 trains. Sur le piquet de grève du jeudi 21 juin, ils ont appris ensemble le résultat

du jugement de Bobigny, qui a désavoué la direction de la SNCF dans sa volonté de compter les jours de repos comme jours de grève. Cela a fait plaisir à tout le monde, chacun ayant en tête un responsable ayant fait du zèle pour décompter immédiatement les jours de repos.

À Orléans

Vendredi 22 juin, près de 300 cheminots grévistes et sympathisants de la grève se sont regroupés dans la gare. Une cinquantaine était venue de Saint-Pierre-des-Corps, et presque autant de Vierzon, pour cette action régionale.

Après l'assemblée générale, le cortège, bruyant et joyeux ; coloré de drapeaux ; banderoles ; pancartes et fumigènes, s'est élancé sur la nationale 20, pour une heure de manifestation jusqu'à la gare des Aubrais, à trois kilomètres.

À Rennes

Après l'annonce du jugement de Bobigny, les

cheminots sont allés manifester devant les locaux de la direction pour réclamer les jours de repos que la SNCF leur a volés en les décomptant en grève, en toute illégalité. Les cris « Remboursez! », « Patrons voleurs, patrons menteurs » fusaient envers le directeur régional qui a tenté de se justifier.

La colère est montée d'un cran quand les cheminots se sont rendu compte que les patrons avaient fait venir un huissier, et ce dès l'assemblée générale qui avait précédé le rassemblement. Ce sont les patrons qui volent les salaires, ils sont condamnés pour discrimination salariale et entrave au droit de grève, et ils envoient l'huissier!

Mais devant la détermination et la colère des cheminots, le directeur a dû s'engager par écrit au remboursement des sommes dues avant la fin juin, et pour certains, c'est plus de dix jours de salaires qu'ils doivent!

Correspondants LO

Île-de-France : ligne P, comme pourrie

Depuis des années, les usagers de la ligne P, à l'Est de Paris, réclament la modernisation de leur ligne. Sur le seul tronçon desservant La Ferté-Milon (Aisne), on compte en moyenne une trentaine d'annulations par mois. En février, il y en a eu 110. Il faut dire que ce tronçon et celui desservant Provins, également sur la ligne P, sont les derniers d'Île-de-France à ne pas être électrifiés. Les trains sont donc tractés par des

micHELINES à moteur diesel, très polluantes, et connaissant des pannes à répétition. Ces tronçons sont également les derniers de banlieue à utiliser des rames en inox, datant des années 1970. « Dans ces vieilles casseroles, l'été, on cuit, l'hiver, le chauffage ne marche pas toujours, explique une voyageuse, il y a deux ans, on se prenait en photo avec nos plaids. » Alors que les territoires desservis par la ligne P, essentiellement

en Seine-et-Marne, voient leur population augmenter rapidement, la fréquentation a explosé : +28% en cinq ans sur Paris-Provins, +40% sur Paris-La Ferté-Milon. Les usagers sont doublement victimes de l'absence des investissements nécessaires.

L'électrification de la ligne Paris-Troyes, dont fait partie la ligne P Paris-Provins, attendue depuis une trentaine d'années, était prévue pour 2020. Mais l'État vient

d'annoncer un nouveau report dans sa part du financement des travaux, soit 40 millions d'euros. Un comité d'usagers dénonce à juste titre le désengagement du gouvernement, reportant de plusieurs années les travaux, dans le contexte de la réforme ferroviaire.

« Ligne P, comme pourrie », disent les usagers. Oui, pourrie... comme le gouvernement.

Michel Bondelet

Safran – Gennevilliers : grève pour l'embauche d'un intérimaire

Entre lundi 18 et jeudi 21 juin, la quasi-totalité des trois équipes de la Forge de l'usine Safran de Gennevilliers, dans les Hauts-de-Seine, étaient en grève pour l'embauche d'un intérimaire refusée par la DGSJ (Direction générale de la sécurité intérieure).

En effet à Safran, qui fabrique des moteurs d'avion, toute embauche d'intérimaire doit être préalablement précédée d'une enquête, comme sur tous les sites classés Défense nationale ou Secret-Défense. Une enquête opaque, occulte, dont personne ne connaît le contenu puisqu'elle est réalisée par la DGSJ.

Dépendant du ministère de l'Intérieur, cette officine du contre-espionnage procède à une enquête

administrative ainsi qu'à une enquête de voisinage. C'est la direction qui au final décide, suivant en général l'avis de la DGSJ.

Depuis quelques mois, sur le site de Gennevilliers, plus de douze travailleurs n'ont pas été pris, sur décision de la direction générale, alors que tous avaient un casier judiciaire vierge (un des critères souvent mis en avant). Dans le cas présent, ce travailleur était depuis un an et demi dans l'entreprise.

Pendant toute cette période, il a assuré son poste en production sans que la direction invoque quoi que ce soit à son encontre.

Douze intérimaires sur cette usine, mais aussi bien d'autres sur les autres centres se sont vu signifier leur fin de mission sans la moindre explication. Que leur reprochait-t-on? Ils ne le savent même pas eux-mêmes! L'omerta barbouzarde est passée par là.

Cette fois-ci, les camarades de la Forge ont refusé cet état de fait et se sont mis en grève. Les trois équipes, environ une trentaine de travailleurs, ont demandé à rencontrer la direction. Le chef du personnel

bredouillait, prétendant même ignorer les motifs du refus d'embauche!

Jusqu'au 21 juin, la production s'est arrêtée en Forge, endroit stratégique de la production. Et c'est le responsable du secteur qui a réuni finalement tous les forgerons pour leur dire qu'il était plus que favorable à l'embauche du jeune, mais qu'il ne pouvait rien contre une décision de la direction générale.

La direction a proposé des solutions pour sortir de cette impasse, et a demandé à l'intérimaire d'écrire au Procureur de la République pour un réexamen de sa situation. Certes, d'autres cas, notamment à Corbeil,

avaient trouvé un aboutissement favorable suite à une nouvelle enquête mais la direction s'est bien gardée d'appuyer la demande de révision de notre camarade.

Pour autant, les grévistes sont contents de s'être mobilisés pour l'embauche de leur camarade. Il n'y a aucune certitude que sa demande soit satisfaite mais, pour les forgerons, il s'agissait de marquer le coup, de dire stop aux décisions de « droit divin », d'affirmer leur solidarité et d'envoyer un avertissement à la direction. Ils sont bien décidés à suivre l'affaire.

Correspondant LO

La Poste – Ile-et-Vilaine : le mécontentement est toujours là

À Maure-de-Bretagne, dans le sud du département d'Ile-et-Vilaine, le patron du secteur a décidé la suppression de deux emplois dans le bureau de distribution du courrier. Les facteurs et factrices, soutenus par la CGT, ont réagi par la grève pendant toute une semaine.

Plusieurs d'entre eux avaient déjà participé à des manifestations de plus

de 200 facteurs du département ces derniers mois. Ils se souviennent comment un collectif de grévistes de Rennes avait alors organisé des visites de bureau en bureau pour échanger partout avec leurs collègues. Les facteurs de Maure ont à leur tour eu l'idée de rendre visite à deux bureaux voisins (Pipriac et Messac), eux aussi concernés par des suppressions d'emplois.

Jeudi 21 juin, ils ont organisé un pique-nique devant le bureau de Pipriac. Des ex-grévistes de Guichen sont aussi venus les voir en soutien. Les discussions étaient nombreuses et fraternelles. Avec le ras-le-bol des tournées à rallonge et des restructurations incessantes, plusieurs factrices se disaient prêtes à remettre ça dès septembre!

Correspondant LO



Manifestation des facteurs d'Ile-et-Vilaine en mars 2018.

QUI SOMMES-NOUS?

Lutte ouvrière

**Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste**

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal juin 2018.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, merci de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme

tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Pour les malvoyants
www.lutte-ouvriere-audio.org

L'Union européenne et les migrants : entre égoïsme et xénophobie

Alors qu'un nouveau bateau transportant 234 migrants s'est retrouvé bloqué en Méditerranée pendant plusieurs jours, les dirigeants européens ont continué de s'opposer à l'occasion d'un minisommet réuni à Bruxelles le 24 juin.

Destinée à préparer le sommet européen des 28 et 29 juin, cette réunion a été boycottée par les États d'Europe centrale : Pologne, Hongrie, Slovaquie et République tchèque, constituant le groupe dit de Visegrad, qui veulent verrouiller leurs frontières. Ces pays relativement pauvres ne sont pourtant pas les plus recherchés par les migrants. Mais leurs dirigeants cultivent la xénophobie, voire le racisme, et

les migrants sont des boucs émissaires tout trouvés. Le gouvernement autrichien, codirigé par l'extrême droite, prend le même chemin. Quant au ministre de l'Intérieur allemand, appartenant au parti bavarois lié à la CDU de Merkel, il a lui aussi menacé de fermer les frontières.

L'Italie, la Grèce et Malte, sur les côtes desquelles atterrissent les bateaux de migrants, réclament la

solidarité des États les plus riches, France et Allemagne. Le ministre de l'Intérieur italien, Salvini, le fait avec des accents xénophobes. Mais il n'a pas de mal à dénoncer l'hypocrisie du gouvernement français, car Macron donne des leçons, mais ne tient même pas sa maigre promesse d'accueillir 30 000 migrants. Cela ne l'empêche pas de se dire « favorable à ce qu'il y ait des sanctions qui existent en cas de non solidarité », lui qui s'est refusé à ouvrir les ports français à l'Aquarius!

Le Premier ministre espagnol, le socialiste Pedro Sanchez, a accepté que les passagers de l'Aquarius

puissent débarquer en Espagne, dans le port de Valence. Mais il défend la même politique que Macron : les deux dirigeants ont proposé ensemble la création de centres fermés, dans « le pays le plus proche du débarquement », où les migrants devraient rester jusqu'à ce que leur cas soit étudié. Multiplier les camps d'enfermement, voilà la solution proposée par ceux qui, parmi les dirigeants européens, se prétendent les plus humanistes. La différence avec les autres n'est pas forcément très grande...

La crise actuelle montre l'incohérence de l'Union européenne, en proie aux

rivalités entre États, à la montée de l'extrême droite xénophobe, secouée régulièrement par des crises économiques menaçant de tourner à la débâcle.

Dans un tel contexte, il est d'autant plus nécessaire d'opposer à l'étalement des égoïsmes nationaux des chefs d'États européens la nécessaire solidarité des exploités dans une lutte commune pour défendre leurs conditions de vie, et de revendiquer la liberté d'installation pour toutes les femmes et les hommes qui viennent tenter de vivre et travailler en Europe.

Vincent Gelas

En Afrique aussi, les frontières tuent



Un camp de rétention de migrants en Libye.

Lors d'une réunion entre seize pays européens le 24 juin à Bruxelles, le gouvernement français s'est déclaré pour la multiplication de centres d'enregistrement des migrants, appelés hotspots, sur les lieux de départ ou de transit en Afrique, donnant en exemple ce qui existe déjà au Niger, en particulier dans la ville d'Agadez, aux portes du désert qui conduit en Libye.

En mars dernier, le ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, avait rencontré les responsables de la mission de police de l'Union européenne « Eucap Sahel Niger » qui compte 80 Européens dans son quartier général à Niamey, la capitale, et 20 à Agadez. Sous couvert de lutte contre les trafiquants de main-d'œuvre, son rôle est de veiller à ce que le Niger fasse un tri des migrants et en bloque le plus grand nombre au moment où ils transitent par Agadez avant de traverser le désert libyen dans l'espoir de parvenir jusqu'à la Méditerranée.

En 2015, les pays de l'Union européenne ont su trouver un fonds de 1,8 milliard d'euros dont bénéficient principalement les forces

armées nigériennes. L'année suivante, le gouvernement nigérien a appliqué une loi qui prévoit de lourdes peines contre les passeurs et les chauffeurs. Pour échapper aux contrôles, les migrants doivent désormais payer aux passeurs des sommes encore plus élevées et emprunter des itinéraires encore plus dangereux. Nombre d'entre eux y laissent leur vie avant même d'être confrontés à l'enfer du passage par la Libye, puis de la traversée de la Méditerranée.

À l'ouest comme à l'est du continent africain, un étai se resserre sur chacune des routes empruntées par les migrants. En Érythrée et au Soudan, des milices connues pour les atrocités qu'elles commettent

sont utilisées par l'Europe pour maintenir la population dans les camps, tandis qu'en Libye les différentes bandes armées rémunérées par les pays européens vendent comme esclaves les migrants qu'ils ont bloqués. Des marchands d'armes comme Thales sont sur les rangs pour vendre aux États européens du matériel électronique destiné au contrôle aux frontières à l'intérieur de l'Afrique et aux passeports biométriques, un marché en progression de 7 % par an. Ces dépenses se font au détriment des secours destinés aux personnes réfugiées dans les camps.

Les « valeurs de la France » auxquelles se réfère Macron consistent à empêcher la libre circulation des travailleurs en Afrique, de même que leur libre installation dans un des pays les plus riches de la planète. Ils favorisent ainsi les trafics et les exactions qu'ils prétendent combattre et dont tous les migrants sont victimes sans distinction.

Jean Sanday

Maroc : 20 ans de prison pour les contestataires !

Nasser Zefzafi et trois autres leaders du mouvement de protestation Hirak, qui a secoué la région du Rif en 2016 et 2017, ont été condamnés à 20 ans de prison ferme par la Cour d'appel de Casablanca au Maroc.

Au total, les peines cumulées atteignent 360 années de prison... et cela pour avoir manifesté pour demander du travail, un hôpital et une université.

Les militants du Hirak sont accusés de « complot visant à porter atteinte à la sécurité de l'État », de « tentative de sabotage, de meurtre et de pillage » et d'« atteinte à l'unité et à la souveraineté du royaume ». Ces mensonges et ces peines, complètement disproportionnées, sont dignes des procès des « années de plomb » sous Hassan II. Ils révelent la peur du régime face au mouvement de contestation du Rif, qui a duré des mois malgré la répression et qui s'est adressé aux classes populaires de tout le pays.

Le mouvement a commencé à al-Hoceima après la mort en octobre 2016 d'un vendeur de poisson broyé dans une benne à ordures en voulant sauver sa marchandise confisquée par la police. Les manifestants ont commencé par demander une vraie enquête sur

les circonstances du décès. Puis ils ont manifesté pour la dignité, contre l'injustice de l'État et pour la création d'emplois, avec un salaire qui permette de vivre. Ils exigeaient aussi la construction d'un hôpital et d'une université dans cette ville de 200 000 habitants. Le mouvement a entraîné toute la population de la région, les manifestations se sont succédé pendant des mois et ont regroupé des dizaines de milliers de personnes, s'adressant de plus aux opprimés de tout le pays.

C'est sans doute cela qui a inquiété le régime, et qui l'a conduit à condamner durement les leaders du mouvement. Car les inégalités criantes, la corruption du régime, la lutte pour la survie de plus en plus dure pour des millions de Marocains font de ce pays une poudrière. Le régime a choisi la répression pour tenter d'éteindre la contestation, mais cela pourrait au contraire conduire à l'explosion.

Valérie Fontaine



Manifestation en soutien à Nasser Zefzafi.